



CHÂTEAU DE VERSAILLES  
CENTRE DE RECHERCHE

KCG FOUNDATION

# AU SERVICE DE LA COUR

*Artisans, savoir-faire et excellence  
à Versailles aux XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles*



# SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	p. 01
AVANT-PROPOS.....	p. 03
Prosocour, le bottin mondain de l'Ancien Régime.....	p. 04
INTRODUCTION	
Orner les palais et les corps royaux. La force de l'artisanat français et le pouvoir de la monarchie	p. 06
ORNER LES PALAIS	
Tapissier – la famille Bertheville.....	p. 10
Horloger – la famille Juhel.....	p. 12
Menuisier – la famille Bazin.....	p. 16
Doreur – la famille Bardou.....	p. 18
<i>Un mobilier de collaboration</i> .....	p. 20
Coffretier – la famille Saussoy.....	p. 22
ORNER LES CORPS	
Drapier, mercier et passementier – la famille Brochant.....	p. 24
Tissutier rubanier – la famille Cercelot.....	p. 28
Tailleur – la famille Barbry.....	p. 30
<i>Femmes de l'ombre, reines de la mode</i> .....	p. 32
Ouvrière en dentelle – les dames Pipar.....	p. 34
Faiseuse de collerettes – les dames Audriand.....	p. 36
CONCLUSION	
Le faste à crédit. Arriérés, créances et économie du pouvoir royal.....	p. 38
Notes.....	p. 40
Sources imprimées et bibliographie non-exhaustive.....	p. 44
Crédits.....	p. 47

# AVANT-PROPOS

Le Centre de recherche du château de Versailles a bénéficié d'un mécénat de la K11 Craft & Guild Foundation consacré au développement de PROSOCOUR, la base de données répertoriant les personnes et les charges à la cour de France sous l'Ancien Régime. Ainsi, ce soutien généreux permettra l'approfondissement des données sur cette base et le renforcement du travail de l'équipe du Centre de recherche.



**CHÂTEAU DE VERSAILLES**  
CENTRE DE RECHERCHE

Premier centre de recherche (attaché à un musée), le Centre de recherche du château de Versailles a pour objet la recherche et la formation sur les lieux et expressions du pouvoir tels qu'ils sont représentés à Versailles et en Europe, principalement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Comme son objet, la recherche au Centre se veut plurielle : fondamentale et comparatiste, mais aussi documentaire pour servir à l'alimentation de ses différentes productions, ou encore appliquée pour déboucher sur des réalisations concrètes.

Face à la dispersion des travaux, à la rareté des études comparatives, au cloisonnement institutionnel, thématique et géographique des spécialistes, le Centre de recherche est un lieu de rencontre international et pluridisciplinaire, dans lequel se côtoient des chercheurs et des praticiens, et cherche à faire confluencer les travaux concernant ses champs d'études, à susciter de nouvelles recherches et à en assurer la plus large diffusion.

**KCG FOUNDATION**

Fondée par le Dr Adrian Cheng en 2018, la K11 Craft & Guild Foundation (KCG) est une institution caritative enregistrée à Hong Kong. Nous œuvrons à la préservation et à la revitalisation de l'artisanat chinois en voie de disparition rapide. À travers des projets culturels nationaux et internationaux, nous favorisons la recherche, la revitalisation, l'éducation, les échanges et la collaboration interdisciplinaire autour des savoir-faire traditionnels et de la culture chinoise. Cela permet d'inscrire l'artisanat traditionnel dans le présent, de relier la culture et l'esthétique chinoises au monde, de former la nouvelle génération et d'assurer une conservation et un développement durables des métiers d'art.

Depuis sa création, KCG a soutenu plus de 100 artisans et organisé plus de 20 expositions, dont l'exposition itinérante de grande envergure « K11 Voyage de Savoir-faire », ainsi que l'exposition « the Four Seasons Recipe of The Cao's », qui explore l'esthétique de l'art de vivre chinois à travers Le Rêve dans le pavillon rouge. Nous avons également mené des collaborations internationales transversales avec plus de 100 marques ou institutions, dont UBS Group, LVMH Group, Vacheron Constantin et Cartier, afin d'intégrer culture et commerce et de construire un écosystème culturel dédié aux métiers d'art.

Joseph JUHEL (vers 1728 – 1803) ; François CARANDA (1704 – ap. 1789)  
Pendule « à l'Union des Arts », 1784, bronze doré et patiné, émail, et marbre blanc  
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. V 5057



## LE BOTTIN DE L'ANCIEN RÉGIME

La base Prosocour, lancée le 4 avril 2024, est une base de données en ligne rassemblant des informations sur les personnes ayant détenu une charge sous l'Ancien Régime d'une part et les charges en tant que telles d'autre part. Des éléments biographiques sur ces individus complètent cette base de données, véritable source d'informations pour les chercheurs et les passionnés d'histoire. À ce jour, Prosocour présente les fiches des individus ayant eu une charge dans la Maison du roi de Louis XIV à Louis XVI, ainsi qu'au sein de la Maison de la reine Marie Leszczyńska.

Les données de Prosocour sont placées dans la lignée de la science ouverte et sont ainsi exploitables et exportables par tous.

Prosocour a un fonctionnement rapide et simple : la base de données permet soit une recherche par nom, si l'on cherche un individu en particulier et ses fonctions à la cour, soit par charge, si l'on cherche la liste des personnes ayant rempli telle ou telle fonction sous l'Ancien Régime. De plus, Prosocour détaille les réseaux qui animaient les personnages de la cour en mettant en lumière les liens qu'elles entretenaient. Toutes les données ont été dépouillées parmi des documents historiques conservés dans des archives.

Ainsi, la base Prosocour facilite la compréhension du système de charges sous l'Ancien Régime, le fonctionnement des maisons royales et les réseaux qui se sont tissés autour du roi et de la reine.

Villars (Amable-Gabrielle de Noailles, demoiselle d'Ayen, demoiselle de Noailles, marquise de Villars, duchesse de) (18-02-1706 – 16-09-1771)

Modifier les informations de l'individu



Carrière

- Dame du palais de la reine Marie Leszczyńska : 13-12-1727 – av. 22-09-1742
- Dame d'atours de la reine Marie Leszczyńska : 13-09-1742 – 24-06-1768
- Dame d'atours de la dauphine Marie-Antoinette : 01-04-1770 – 16-09-1771

Résumé biographique Informations biographiques **Carrière** Réseaux Lieux Sources et bibliographie Remarques Suivi des modifications

Dame du palais de la reine Marie Leszczyńska : 13-12-1727 – av. 22-09-1742

Service de l'officier : Service annuel

Numéro de la charge : Charge 3

Titularisation :

Type : Brevet

Date d'entrée : 13-12-1727

Cause d'entrée : Démission

Source(s) : Horowski (Leonhard), Die Belagerung des Thrones, Machtstrukturen und Karrieremechanismen am Hof von Frankreich 1661-1789, cd-rom : Prosopographie der französischen Hof- und Mächte (1661-1789), part. II : Prosopographie, Ostfildern, J. Thorbecke, 2012, p. 211.

Prédécesseur : Villars (Jeanne-Angélique de Rocque, demoiselle de Varengeville, marquise puis duchesse de) (hyp. 1675 – 03-03-1763)

Date de sortie : av. 22-09-1742

Cause de sortie : Démission

Source(s) : D'après France, Archives nationales, O/1/3723, f. 11r, 22.IX.1742, brevet de sa successeuse.

Successeur : Châteauroux (Marie-Anne de Mailly de Neslé, demoiselle de Monchy, marquise de La Tourneille, duchesse de) (05-10-1717 – 08-12-1744)

### PROSOCOUR EN CHIFFRES

27 740

individus

3 222

charges

11 162

liens  
interpersonnels

1 569

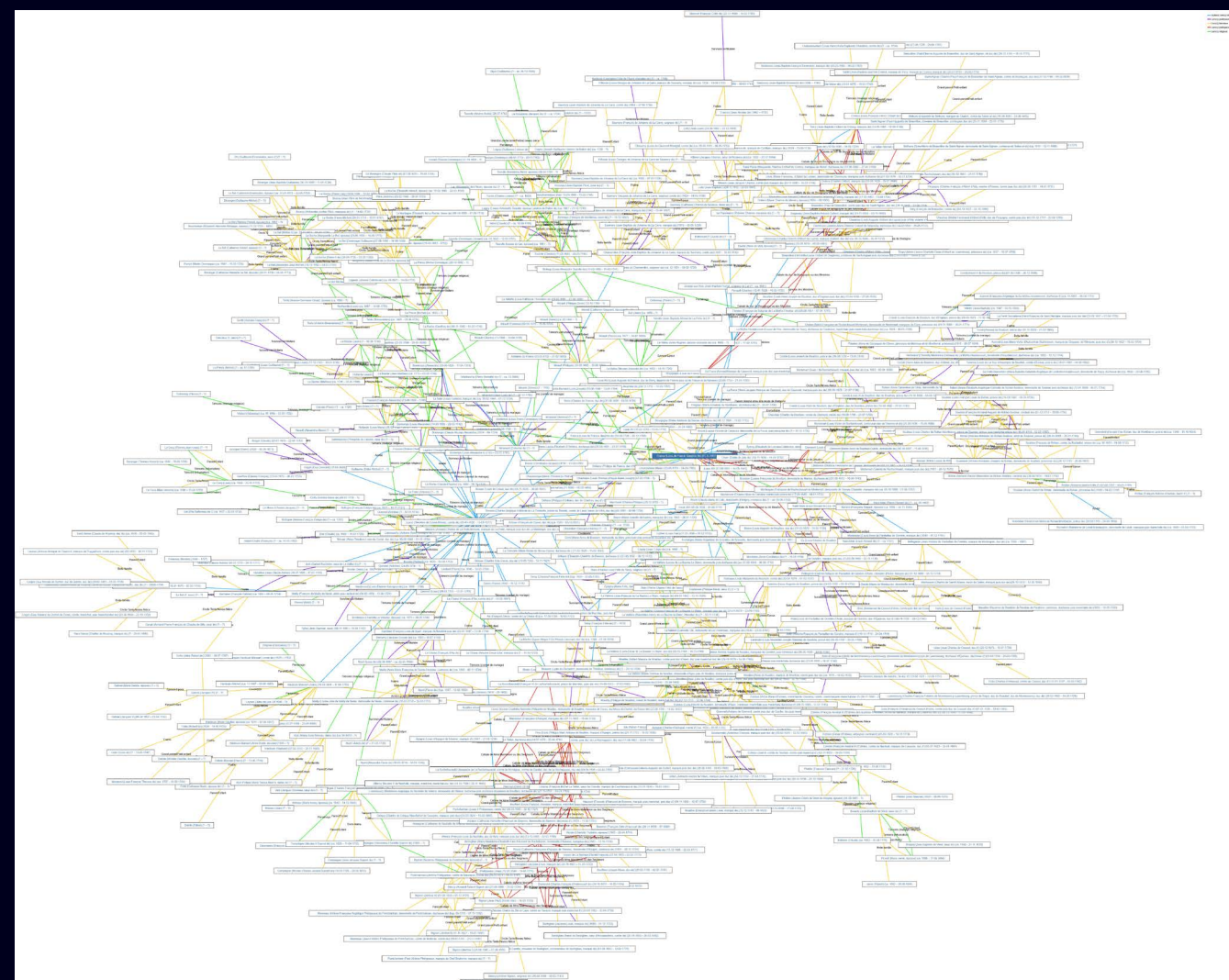
lieux

## UN MÉCÉNAT POUR DÉVELOPPER LA BASE DE DONNÉES

Fruit de l'ambition et du travail du Centre de recherche du château de Versailles, Prosocour bénéficie du généreux soutien de la K11 Craft & Guild Foundation.

Ce soutien a permis d'élargir les données de la base aux artisans d'art ayant travaillé pour la Couronne, notamment grâce au recrutement d'une chercheuse, Natasha Shoory. Ainsi, il est désormais possible de découvrir, par exemple, qui furent les ébénistes, horlogers, brodeurs ou encore vernisseurs ayant oeuvré pour le roi ou la reine et de comprendre leurs parcours socio-professionnels.

Prosocour doit son développement à la société MyScienceWork (MSW) qui a su créer une plateforme de navigation et d'analyse sur mesure. Les fonds perçus de la K11 Craft & Guild Foundation ont aidé au perfectionnement de la plateforme permettant, notamment, une meilleure visualisation des données, une ergonomie plus intuitive pour la recherche et une expérience utilisateur plus poussée.



Exemple du graphe du réseau personnel de Louis de France (1661-1711) dit le Grand Dauphin, fils de Louis XIV

## UNE SÉLECTION D'ARTISANS ACTIFS AU CHÂTEAU DE VERSAILLES AUX XVII<sup>E</sup> ET XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES

### Introduction

# ORNER LES PALAIS ET LES CORPS ROYAUX

*La force de l'artisanat français  
et la pouvoir de la monarchie*

Lorsqu'on évoque ceux qui ont bâti le château de Versailles — ceux qui ont façonné le spectaculaire étalage de luxe, de pouvoir, d'art et de culture qu'il est devenu aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles — les premières figures qui viennent à l'esprit sont souvent celles des grands architectes, tels Louis Le Vau (1612–1670) et Jules Hardouin-Mansart (1646–1708), qui transformèrent le terrain d'un ancien pavillon de chasse ; des maîtres peintres comme Charles Le Brun (1619–1690) et, plus tard, François Lemoyne (1688–1737), dont les décors monumentaux exaltent l'art baroque tout en allégorisant le pouvoir des monarques Louis XIV et Louis XV ; ou encore des ébénistes d'exception tels André-Charles Boulle (1642–1732) ou Jean-Henri Riesener (1734–1806), favori de Marie-Antoinette.

La majorité des artisans qui œuvrèrent à la construction, à l'ornementation et à l'ameublement du château demeurent toutefois largement absents de l'historiographie<sup>1</sup>. L'important *Almanach de la Cour* de William R. Newton recense, parmi plusieurs milliers d'individus, plus de 460 artisans ayant travaillé à Versailles avant la Révolution<sup>2</sup>. Si l'on se fonde sur les comptes et factures de la Couronne conservés aux Archives nationales à Paris — quarante-cinq boîtes de documents subsistant à ce jour — ce nombre pourrait aisément être triplé<sup>3</sup>.

Décorer et meubler le château constituait un chantier colossal : la fabrication d'une simple chaise mobilisait fréquemment un décorateur, un menuisier, un sculpteur, un doreur, un tapissier, et parfois même un brodeur. L'ornementation des corps exigeait une main-d'œuvre encore plus abondante : tailleurs, couturiers, brodeurs, bijoutiers, perruquiers, cordonniers, dentelliers, tandis que rubans et colliers relevaient eux aussi de métiers spécialisés. Ces artisans formaient les rouages de la véritable « machine à métiers » qu'était Versailles, un système conçu et encadré par la politique colbertiste. Dans ce contexte, artisans et dynasties artisanales peuvent être envisagés comme une technologie d'État,

centralisant savoir-faire, production et pouvoir au service de la monarchie.

Ces figures de l'ombre méritent une attention bien plus soutenue. Chargées de matérialiser la gloire monarchique à travers des objets tangibles, elles participaient, aux côtés de la dynastie royale, à la constitution de véritables dynasties d'artisans, hommes et femmes, révélant les coulisses de l'artisanat et de la culture qui permettaient au spectacle de Versailles de fasciner et d'éblouir son public. Ces enjeux seront examinés successivement à travers l'ornementation des palais royaux, celle des corps princiers, un focus particulier sur les femmes artisanes, puis, en conclusion, l'analyse des comptes royaux, qui mettent en lumière une économie du crédit — faite d'arriérés et d'obligations — comme contrepartie matérielle du faste.

Dans ses mémoires datés du 28 septembre 1665, Jean-Baptiste Colbert écrit :

*« Rien ne marque davantage la grandeur et l'esprit des princes que les bâtiments ; et toute la postérité les mesure à l'aune de ces superbes maisons qu'ils ont élevées pendant leur vie. »*<sup>4</sup>

Colbert et Louis XIV considéraient l'art et l'architecture comme les principaux symboles de la gloire du monarque et de la nation. Comme l'a résumé Thierry Sarmant, « le faste des décors intérieurs devait répondre à la majesté de l'extérieur »<sup>5</sup>. Au-delà des arts majeurs, même les objets utilitaires se devaient d'incarner la grandeur monarchique, la richesse du royaume et l'excellence artistique française. En 1662, Louis XIV, sur la suggestion de Colbert — qui devint surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures en 1664 — acquit les Gobelins du faubourg Saint-Marcel et y installa de nombreux ateliers : lissiers, orfèvres, fondeurs, graveurs, ébénistes, teinturiers, tapissiers et peintres, entre autres. Placée sous la direction de Charles Le Brun, l'institution fut officiellement désignée en 1667 comme Manufacture des meubles de la Couronne, et employa jusqu'à huit cents artisans<sup>6</sup>.

L'un des objectifs majeurs de cette politique consistait à promouvoir l'artisanat d'art français et à réduire la dépendance aux importations étrangères, notamment en créant une manufacture de tapisseries capable de rivaliser avec la production flamande. Les ateliers des Gobelins centralisaient ainsi ceux de Paris et de Maincy, tandis que les centres de la Marche, d'Aubusson, de Felletin et de Beauvais demeuraient actifs. Le cas des miroirs est tout aussi révélateur : les statistiques douanières alarmèrent Colbert, puisque 120 000 livres de miroirs furent importées au seul premier trimestre de 1660 et que 216 caisses de miroirs<sup>7</sup> vénitiens entrèrent en France en 1665. Des objectifs comparables présidèrent plus tard à la fondation et au développement de la Manufacture de Sèvres, bien que l'importation de porcelaines orientales se poursuivit jusqu'à la Révolution<sup>8</sup>.

La proximité des ateliers d'artistes et d'artisans aux Gobelins favorisait une collaboration étroite. Des peintres tels que Charles Le Brun, François Verdier, François Bonnemer, Sauveur Lecomte, Guillaume Anguier ou François Francart, ainsi que des artistes flamands comme Adam Frans van der Meulen, dessinaient régulièrement des cartons de tapisserie destinés aux lissiers. Avant la Renaissance, la distinction entre artiste et artisan était floue ; une séparation plus nette ne s'imposa qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle. Les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles furent ainsi marqués à la fois par une différenciation croissante

et par une forte convergence entre ces catégories professionnelles<sup>9</sup>.

L'objectif de l'artisan était alors de produire des objets à la fois utiles et beaux, conformément à la vision de Louis XIV et de Colbert, afin d'exprimer la magnificence de la monarchie et du royaume. Si aujourd'hui le terme « artisan » désigne un spécialiste du travail manuel et des techniques traditionnelles, il recouvrait sous l'Ancien Régime des réalités hiérarchisées. Denis Diderot écrivait ainsi dans l'*Encyclopédie* :

« Artisan : nom par lequel on désigne les ouvriers qui professent ceux d'entre les arts mécaniques, qui supposent le moins d'intelligence. On dit d'un bon Cordonnier, que c'est un bon artisan ; & d'un habile Horloger, que c'est un grand artiste. »<sup>10</sup>

À l'instar de l'Académie royale, où André Félibien avait esquissé, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, une hiérarchie des genres picturaux, l'obsession classificatoire du XVIII<sup>e</sup> siècle s'appliquait également aux artisans<sup>11</sup>. Toutefois, la distinction entre artistes et artisans se révélait moins rigide que poreuse : si académies et manufactures organisaient des hiérarchies, la production demeurait fondamentalement collaborative. Loin d'une opposition binaire, Versailles incarne ainsi une synergie hiérarchisée des métiers, entièrement mise au service d'un objectif commun.

## CORPUS ET MÉTHODE

Cette étude s'appuie sur la richesse du Minutier central et de la sous-série O<sup>1</sup> (Maison du roi), conservés aux Archives nationales, ainsi que sur les registres paroissiaux des Archives départementales des Yvelines, qui permettent de reconstituer réseaux et dynasties. Plus largement, ces sources rendent possible l'analyse de l'organisation des métiers, des dépenses de la Cour, de la production culturelle et économique, et, dans certains cas, des trajectoires personnelles des artisans sous l'Ancien Régime. Les Archives nationales conservent quarante et une boîtes consacrées aux reçus, factures et comptes de commandes et d'achats de la Couronne. L'examen de ces fonds met toutefois en évidence une limite majeure de la recherche archivistique : pour la période 1725–1764, un seul carton subsiste, tandis que l'on ne compte en moyenne qu'un carton par an entre 1765 et 1783, puis deux à quatre cartons par an jusqu'en 1792. Cette inégale conservation révèle l'existence d'un probable « biais documentaire » : les pièces conservées ne sauraient être considérées comme le reflet exhaustif des pratiques de dépense des différentes générations de la famille royale. Il est dès lors indispensable de contextualiser ces documents afin d'en dégager une lecture globale et nuancée, préalable à toute conclusion.

C'est précisément dans la diversité des sources survivantes — croisées et mises en perspective — que réside leur principal apport heuristique.



Parallèlement aux achats effectués auprès de la Manufacture des Gobelins et d'autres ateliers, des centaines d'artisans occupaient des postes à la Cour, servant soit par quartier ou par semestre, soit avec la mention « ordinaire » accolée à leur titre. Les dynasties d'artisans ne se sont pas développées uniquement par la transmission des savoir-faire entre générations.

Au château de Versailles, aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, certaines charges — telles que celle de valet de chambre-tapisserie du roi — permettaient à leur titulaire de désigner un successeur parmi ses proches (fils, neveu, frère, etc.). Celui-ci ne pouvait toutefois entrer en possession effective de la charge qu'après avoir reçu des lettres de retenue du roi, à la suite du décès ou de la démission de son prédécesseur. Ce mode de succession était courant sous l'Ancien Régime et structura durablement l'organisation des métiers et des charges artisanales.

## GLOSSAIRE

**Charge** : poste permettant l'exercice d'une fonction publique, sans provisions et pour une durée limitée. Il s'agit d'un terme général, distinct des « offices », qui nécessitent des lettres du prince garantissant le titre aux officiers pour la durée de leur vie.

**Quartier / Semestre** : désigne les officiers servant pendant trois mois (quartier) ou six mois (semestre), par opposition aux officiers dits ordinaires, qui servent tout au long de l'année.

**Survivance** : résignation d'une charge, le plus souvent en faveur d'un membre de la famille, tout en conservant l'exercice de la fonction et les émoluments qui y sont attachés. Le survivancier demeure ainsi officier honoraire et ne devient titulaire effectif de la charge qu'au décès ou à la retraite définitive du résignant.

**Ordinaire** : s'agissant d'une charge, désigne celles exercées tout au long de l'année, et non par quartier ou par semestre. En matière de dépenses, le terme renvoie à celles réservées à l'usage exclusif du roi, comprenant principalement des accessoires — des bibelots aux pendules, des rubans au linge de toilette — ainsi que d'autres dépenses, telles que le mobilier de campagne.

**Extraordinaire** : en matière de dépenses, cette catégorie comprend les divertissements de cour et les cérémonies de nature officielle, telles que les funérailles et les baptêmes des membres de la famille royale.

# LA FAMILLE BERTHEVILLE

*Servir la Chambre du roi sur trois générations*

# TAPISSIER

Le plus ancien tapissier de la famille identifié à ce jour est Roch Bertheville, demeurant rue Beaubourg à Paris, qui épousa Marguerite Beaufort en 1653<sup>1</sup>. La dynastie des tapissiers du château de Versailles débute avec **Louis Bertheville Païeul** (vers 1657–1702<sup>2</sup>), valet de chambre-tapissier de la Chambre du roi pour le quartier d'octobre en 1683<sup>3</sup>. Il sert ensuite comme tapissier auprès du duc de Bourgogne et de ses frères cadets durant leur « éducation »<sup>4</sup>.

À sa mort, vers 1702, **Louis Bertheville le père** († vers 1768) entra en charge comme valet de chambre-tapissier de la Chambre du roi<sup>5</sup>. Il était en service pour le quartier de juillet vers 1715<sup>6</sup>, puis pour le quartier d'octobre en 1716<sup>7</sup>. Parallèlement, il exerça les fonctions de tapissier ordinaire du duc de Bourgogne à partir de 1702, ainsi que celles de tapissier de la Chambre de la reine Marie Leszczyńska pour le semestre de janvier en 1729<sup>8</sup>.

Son fils, **Louis Bertheville le fils** († 14 août 1770<sup>9</sup>) fut valet de chambre-tapissier de la dauphine pour le semestre de janvier de 1744 à 1749<sup>10</sup>, puis tapissier de la Chambre de la reine Marie Leszczyńska pour le semestre d'octobre de 1749 à 1755<sup>11</sup>. Il sert enfin comme valet de chambre-tapissier du roi pour le quartier de janvier, en survivance de son père, à partir de 1751 et jusqu'à sa mort en 1770<sup>12</sup>. Après le décès de son père en 1768, il prit possession de sa résidence à la Grande Écurie, ce qui provoqua un différend parmi les valets de chambre-tapissiers du roi<sup>13</sup>.

Son fils, **François Victor Bertheville** (né le 9 juillet 1726<sup>14</sup>) servit comme valet de chambre-tapissier du roi pour les quartiers de janvier et d'octobre en survivance de son père à partir de 1751<sup>15</sup>. Il succéda officiellement à la charge pour le quartier de janvier en 1768<sup>16</sup>, passa au quartier d'octobre en 1772<sup>17</sup>, et conserva cette charge à la suite de la réforme de 1787<sup>18</sup>. Il exerça également les fonctions de tapissier de la Chambre de la reine pour les quartiers d'octobre et d'avril, en survivance de son père à partir de 1755<sup>19</sup>,

et demeura en service jusqu'à sa démission avec les honneurs en 1777<sup>20</sup>. Il fut enfin valet de chambre-tapissier de la comtesse d'Artois lors de l'établissement de sa maison en 1773<sup>21</sup>. Les artisans servaient ainsi non seulement la Couronne, mais aussi la famille royale élargie.

Les tapisseries comptaient parmi les objets les plus coûteux, leur valeur excédant celle d'autres œuvres picturales, telles que les peintures. Pourtant, le travail des tapissiers des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles est aujourd'hui en grande partie perdu, malgré le rôle prolifique et essentiel qu'ils jouèrent dans les résidences royales sous l'Ancien Régime. Aux Archives nationales, les cartons O<sup>1</sup> 3497 à 3523 détaillent les devis, états annuels et estimations des tapisseries, tapis et étoffes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, à l'exception des manufactures des Gobelins et de Beauvais, les fabricants y sont rarement mentionnés, au profit de renseignements portant sur les sujets ou les lieux de destination.

Nous disposons néanmoins d'une idée assez précise de leurs productions. Les tapissiers ordinaires étaient chargés de la fabrication des grands meubles, tandis que les valets-tapissiers réalisaient les meubles de campagne, assuraient le renouvellement des lits des premiers valets de chambre, des valets de garde-robe et des garçons de chambre, et produisaient le mobilier destiné aux fêtes et aux cérémonies<sup>22</sup>. Leurs tâches quotidiennes comprenaient également l'entretien général, notamment l'assistance aux valets de chambre pour la confection du lit royal<sup>23</sup>.

La rigueur bureaucratique était par ailleurs strictement observée. En 1779, François Victor Bertheville demanda une indemnité de 5000 livres pour les pertes subies lors de la fourniture de meubles à la comtesse d'Artois ; toutefois, n'ayant pas sollicité l'autorisation préalable de l'intendant des meubles de la Couronne, il fut décidé qu'il ne percevrait que 1500 livres<sup>24</sup>.

## LA FAMILLE JUHEL

*Régler le temps de la Cour : alliances familiales*

# HORLOGER

Les dynasties d'artisans pouvaient parfois associer plusieurs familles, comme en témoigne l'arbre généalogique réunissant les horlogers des familles Juhel, Vilbar et Sicot Dujardin.

**François Juhel**, né en 1713<sup>1</sup>, fut horloger du Domaine de Versailles jusqu'à sa mort, survenue le 6 décembre 1767<sup>2</sup>. Son père, **Jacques Juhel**, était valet de chambre et horloger du roi ; son frère, **Joseph Juhel** (vers 1728 – 1803), exerçait également la charge d'horloger du roi. Une pendule réalisée par ce dernier est encore aujourd'hui conservée au château de Versailles.

En février 1744, François Juhel épousa Marie-Françoise Sicot Dujardin<sup>3</sup>, dont il eut un fils, **Pierre-François Juhel**, baptisé le 3 février 1750 en l'église Saint-Louis de Versailles, né la veille<sup>4</sup>. Marie-Françoise Sicot Dujardin mourut peu de temps après, le 7 avril 1750, et fut inhumée à Saint-Louis de Versailles<sup>5</sup>. Elle était la petite-fille de Jacques Sicot, horloger, et la seconde fille de **Jacques Sicot Dujardin**<sup>6</sup> (né vers 1689), horloger du roi avant 1733<sup>7</sup> puis valet de chambre-horloger entre 1743 et 1745<sup>8</sup>. Elle était également la belle-sœur de l'horloger **Claude Vilbar**, dit Villebart (vers 1722–1786)<sup>9</sup>.

En janvier 1752, François Juhel contracta un second mariage avec Marie Dessenceaux<sup>10</sup>. À la mort de François Juhel, il fut décidé, selon les termes d'un document contemporain, qu'« il n'y a d'autre moyen pour la tirer de la misère [la veuve Juhel] que d'accorder la place au fils âgé de dix-huit ans »<sup>11</sup>. La charge fut donc attribuée à Pierre-François Juhel, sous la condition que son oncle Claude Vilbar assurât le service et les déplacements jusqu'à ce que Pierre-François atteignît l'âge de vingt-cinq ans<sup>12</sup>.

Claude Vilbar, à la fois oncle et beau-père de Pierre-François Juhel<sup>13</sup>, fut garçon horloger en 1741<sup>14</sup>, horloger de Madame Adélaïde en 1767<sup>15</sup>, puis horloger du Domaine durant la jeunesse de son neveu<sup>16</sup>. Il prit officiellement le titre d'horloger du Domaine en 1773, après que Pierre-François Juhel eut été jugé « indigne de sa place par sa mauvaise conduite »<sup>17</sup>. Vilbar devint par la suite valet de chambre-horloger de Marie-Antoinette, à la mort de Jean-Baptiste Baillon en 1772, et exerça cette fonction jusqu'aux environs de 1786<sup>18</sup>. Il était chargé de l'entretien des horloges de Versailles, de

Marly et de Trianon jusqu'à son décès en 1786, date à laquelle son neveu **Jean-Baptiste-Claude Sicot Dujardin** lui succéda<sup>19</sup>. Claude Vilbar était enfin lié à la famille Sicot Dujardin par son mariage, en 1741, avec Marie-Louise Sicot Dujardin<sup>20</sup>.



Ci-contre : Joseph JUHEL (vers 1728 – 1803) ; François CARANDA (1704 – ap. 1789)

Pendule « à l'Union des Arts », (détail) 1784, bronze doré et patiné, émail, et marbre blanc  
Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. V 5057

Milieu de page : JUHEL, Horloge à masque féminin, vers 1770, bronze doré, émail, collection particulière

# LES PENDULES

Un inventaire daté du 9 janvier 1751 mentionne deux pendules réalisées par « Juhel ».

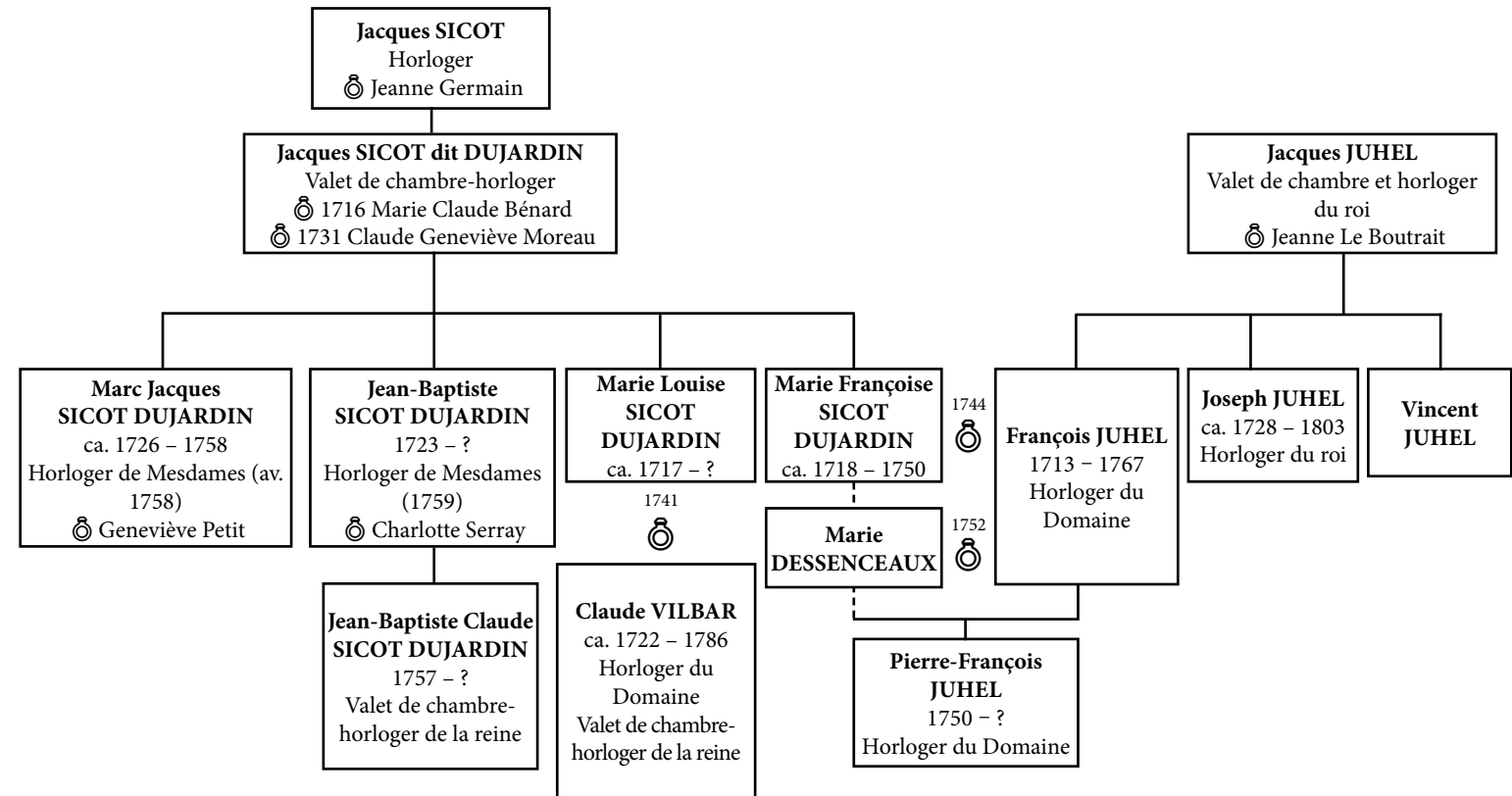
La première est décrite comme « une pendulle, la boîte de marqueterie terminée par le haut d'un enfant qui tient un dard, son pied en console de mesme marqueterie, faite par Juhel ».

La seconde, conservée dans les appartements du duc de Bourgogne, est décrite de manière plus détaillée : « une pendulle de marqueterie d'écaille noire et cuivre, garnie d'ornements de bronze en couleur, le haut de la boîte terminé par une figure d'homme dont les pieds sont de bélier, tenant dans sa main gauche un sifflet et assis sur un rocher ; au bas de la porte est un dragon ailé ; le cadran est de cuivre et les heures en émail ; la pendule, faite par Juhel à Versailles, sonne les heures et les demies heures, et va quinze jours. Elle est haute de deux pieds sur onze pouces de large ; le pied, en console de la même écaille et marqueterie, est garni d'ornements de bronze en couleur, haut de neuf pouces et demi sur treize pouces de large. »<sup>21</sup>



Deux pendules attribuées à Joseph Juhel (vers 1728 – 1803) sont aujourd'hui conservées et identifiées : l'une au château de Versailles, connue sous le nom de *L'Union des Arts* (ci-dessus), et l'autre dans une collection particulière, intitulée *Le Retour de l'Amour* (ci-contre), d'après le modèle du bronzier François Vion, dont un dessin préparatoire est conservé à l'Institut national d'Histoire de l'Art à Paris.

# GÉNÉALOGIE DES FAMILLES SICOT DUJARDIN ET JUHEL



Claude VILBAR (ca. 1722 – 1786)  
Cartel d'applique et son cul de lampe  
Vers 1750-1770, placage de corne, laiton  
Collection particulière

## LA FAMILLE BAZIN

*Le bois au service du Roi : quotidien et Menus-Plaisirs*

# MENUISIER

À Versailles, la menuiserie ne relevait pas seulement de l'ameublement permanent des appartements royaux. Les artisans étaient également mobilisés pour les cérémonies, spectacles et fêtes organisés par la Cour. Ces manifestations, par nature éphémères, exigeaient une grande réactivité et engageaient de nombreux métiers dans des délais contraints.

Les Menus-Plaisirs, institution chargée de l'organisation des cérémonies officielles, des divertissements et des voyages de la cour, offrent à travers leurs comptes conservés aux Archives nationales un éclairage précieux sur cette dimension spectaculaire du service artisanal.

**Denis Bazin** († ca. 1740), menuisier de la Chambre du roi à partir de 1721<sup>1</sup>, réalisa des ouvrages pour le château de Versailles jusqu'en 1735<sup>2</sup>. En 1736, il fut pourvu de la charge de grand valet de pied du roi, avec son fils **Jean-Denis Bazin** en survivance<sup>3</sup>. Jean-Denis, maître menuisier, exerça cette fonction de 1741<sup>4</sup> jusqu'à son décès le 28 mai 1754<sup>5</sup>.

Les comptes du château mentionnent plusieurs ouvrages livrés par Denis Bazin entre 1721 et 1734<sup>6</sup>. En 1723, il reçut 1 095 livres pour divers travaux exécutés au service du roi<sup>7</sup>, notamment pour la Salle de comédie et la construction d'une loge royale. Ces travaux comprenaient une table brisée en chêne emboîté, un fauteuil sculpté, huit tabourets, deux

sofas, neuf pliants pour la loge d'une princesse et une chaise destinée à la garde-robe de la comédie<sup>8</sup>.

En 1726, il perçut 274 livres pour des tables de jeu sculptées aux pieds brisés<sup>9</sup> ; en 1727, 60 livres pour deux grands fauteuils accompagnés de leurs marchepieds en noyer<sup>10</sup>. En 1729, il reçut 1 391 livres, dix sols et dix deniers pour la réalisation des décors peints des grands feux d'artifice célébrés le 5 décembre à l'occasion de la naissance du dauphin<sup>11</sup> — somme exceptionnelle, révélatrice de l'ampleur de ces célébrations.

Parmi ses ouvrages les plus remarquables figure une suite de tabourets destinés au cabinet du Roi, ornés de coquilles, godrons, feuilles et cartouches, puis argentés par le peintre Goulet<sup>12</sup>.

Denis Bazin forma plusieurs apprentis, parmi lesquels **Nicolas Daigremont** (à partir de 1711), **François Fouchère** (1713) et **Philippe Bocault** (1715)<sup>13</sup>. Son fils Jean-Denis prit à son tour des apprentis en 1750<sup>14</sup>, notamment **Étienne Gelin** et **René-Charles Fleury**, attestant la continuité de l'atelier.

La famille Bazin résidait à Paris. Denis demeurait rue de Bourbon jusqu'en 1738, avant de s'installer rue Montorgueil<sup>15</sup>. Son père, **Henri Bazin**, également menuisier<sup>16</sup>, était déjà établi dans cette rue en 1712<sup>17</sup> ; Jean-Denis y résidait encore en 1750<sup>18</sup>.

Ci-contre : Jean Denis BAZIN († 1754)

Six fauteuils à la Reine (détail), vers 1745, hêtre et soie, collection particulière  
À droite : marque de Jean-Denis Bazin (© Pierre Lemaitre, Galerie de l'Astrée)

J·D·BAZIN

## LA FAMILLE BARDOU

*Une veuve dans les métiers d'art de la Cour*

Les femmes ne sauraient être absentes de cette histoire des métiers d'art. Dans le domaine de la dorure et de la peinture sur bois, la figure de la veuve Bardou s'impose comme l'un des exemples les plus significatifs de leur présence à la Cour.

Entre 1765 et 1786, les comptes de la Couronne relatifs aux peintres et doreurs sont largement dominés par son atelier. L'ensemble de trente-six chaises évoqué précédemment témoigne de son rôle dans les grandes commandes royales. Son mari, **Gaspard-Marie Bardou**, avait fondé l'entreprise et occupait la charge de peintre et doreur ordinaire du Roi avant sa mort en 1765<sup>1</sup>. L'identification précise de ce Bardou demeure discutée : si Antoine Maës a proposé d'y voir Charles Bardou et Marie Bouteiller<sup>2</sup>, Charles décède en 1752<sup>3</sup>. Il fut sans doute parent de Gaspard-Marie, mentionné dans les comptes de 1764, mais la filiation reste incertaine.

**Marie-Catherine Renon, dite veuve Bardou**, n'avait été mariée qu'un an lorsque son époux mourut<sup>4</sup>. Elle reprit néanmoins l'atelier et en assura la continuité avec succès. Les lacunes documentaires — une seule boîte de comptes conservée pour 1725-1764<sup>5</sup> — rendent difficile l'évaluation de l'activité antérieure ; en revanche, la période 1765-1786 atteste d'une entreprise régulièrement employée par la famille royale<sup>6</sup>. Son atelier travailla pour Louis XV, Marie Leszczyńska, le dauphin et la dauphine, Mesdames, puis pour Louis XVI, Marie-Antoinette, le comte d'Artois et d'autres membres de la Maison royale, dans les châteaux de Versailles, Saint-Hubert, Compiègne, Marly et Fontainebleau.

La production est vaste : sièges, lits, paravents, candélabres, plafonds et dessus-de-porte. L'atelier ne se limitait pas à la dorure à la feuille, mais pratiquait également le blanchiment et la peinture du bois, l'usage d'argent moulu et l'application de bronzes.

Les montants facturés oscillent le plus souvent entre 10 000 et 20 000 livres par an. L'année 1770 constitue une exception remarquable : près de 114 000 livres furent facturées, dont 42 000 pour vingt-huit « grands candélabres »<sup>7</sup>. On observe également une évolution du titre : de peintre et doreur ordinaire du Roi en 1765, elle devient en 1775 peintre et doreur ordinaire du Garde-Meuble de la Couronne<sup>8</sup>, signe d'une intégration administrative plus formalisée.

Contrairement à d'autres métiers plus utilitaires, de nombreuses œuvres de la veuve Bardou subsistent aujourd'hui, offrant un témoignage rare de l'activité d'une femme à la tête d'un atelier d'importance au cœur du système versaillais.



# DOREUR

Ci-contre : Jacques GONDOIN (1737 – 1818) (dessinateur) ; Pierre-Edmé BABEL (1719 – 1775) (sculpteur) ; atelier de la veuve BARDOU (doreur), *Guéridon porte-girandole livré pour la Grande Galerie à l'occasion du mariage du dauphin*, 1769, chêne sculpté et doré, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. VMB 14506

Ci-dessus : Jacques GONDOIN (1737 – 1818) (dessinateur) ; attr. à Nicolas-Quinibert FOLIOT (menuisier) ; atelier de la veuve BARDOU (doreur) ; Claude-François CAPIN (tapissier), *Pliant du meuble d'hiver de la chambre à coucher de la comtesse d'Artois à Versailles*, 1773, hêtre sculpté et doré, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. V.2022.30.1

# UN MOBILIER DE COLLABORATION

La réalisation du mobilier destiné aux palais royaux relevait rarement du travail d'un seul artisan. Cet ensemble de trente-six chaises, un écran et un paravent, exécuté en 1785 pour le salon des jeux de Louis XVI, illustre avec une grande clarté la chaîne opératoire qui présidait à la production du mobilier versaillais.

La structure en hêtre fut réalisée par le menuisier **Jean-Baptiste Boulard**, maître reconnu pour la qualité de ses carcasses et la précision de son assemblage. Les ornements sculptés — coquilles, feuillages, motifs végétaux et cartouches — furent ensuite exécutés par les sculpteurs **Nicolas Vassal** et **Nicolas-François Vallois**, dont l'intervention conférait au siège son relief et son caractère décoratif. L'ensemble fut enfin confié à l'atelier de la **veuve Bardou**, peintre et doreur du Garde-Meuble, pour la mise en dorure. La pose des étoffes, probablement réalisée par un tapissier, venait parachever l'ouvrage, en dialogue avec les marchands de soieries.

Ce processus met en évidence une organisation du travail fondée sur la spécialisation et la hiérarchisation des compétences. Le menuisier fournissait la structure, le sculpteur animait la matière, le doreur magnifiait la surface, et le tapissier introduisait la dimension textile. L'objet achevé, pourtant perçu comme une unité esthétique cohérente, est en réalité le résultat d'une collaboration étroite entre ateliers distincts.

Cette œuvre collective illustre également le fonctionnement institutionnel du système versaillais. Loin d'être une juxtaposition de talents isolés, la production du mobilier s'inscrivait dans une économie encadrée par le Garde-Meuble de la Couronne et structurée par des charges officielles. La coordination des métiers participait ainsi à la mise en scène matérielle du pouvoir monarchique.

Jean-Baptiste BOULARD (menuisier) ; Nicolas-François VALLOIS (sculpteur) ; Nicolas VASSAL (sculpteur) ; atelier de la veuve BARDOU (doreur)

*Deux chaises pour le salon des jeux de Louis XVI, 1785*

Hêtre sculpté et doré, soie, fils d'or (étoffes retissées à Lyon par la maison Tassinari & Chatel)

Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. V 4881 (à droite) et VMB 14435 (ci-dessous, détail)



## LA FAMILLE SAUSSOY

*Transporter la Cour : coffres, malles et itinérances royales*

# COFFRETIER

Les coffretiers-malletiers étaient chargés de la fabrication des coffres d'armée, malles, valises et autres contenants destinés au transport des effets royaux. À la Cour, leur rôle était essentiel : dans une monarchie itinérante, où les déplacements entre Versailles, Marly, Compiègne ou Fontainebleau étaient fréquents, le mobilier et les objets personnels du souverain devaient pouvoir être transportés avec sûreté et efficacité. Les coffretiers-malletiers participaient ainsi à l'infrastructure matérielle de la mobilité royale.

À la Chambre du roi, deux coffretiers exerçaient en principe simultanément cette charge. **Pierre du Saussoy** (ou Saussoye) est attesté en 1695<sup>1</sup> ; il demeura en fonction jusqu'à sa démission en 1719<sup>2</sup>, date à laquelle **Philippe du Saussoy** — parfois orthographié « Saussay » — lui succéda<sup>3</sup>. Philippe exerça cette fonction jusqu'en 1736<sup>4</sup>.

Les archives permettent également de situer ces artisans dans le tissu urbain parisien. Pierre du Saussoy résidait rue des Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache<sup>5</sup> ; Philippe demeurait rue Montmartre, dans la même paroisse<sup>6</sup>. Si la filiation exacte reste incertaine, Pierre du Saussoy semble avoir été parent — peut-être frère — de **Jean du Saussoy**, coffretier-malletier de la Chambre de la reine jusqu'à sa mort en 1728, également établi rue des Petits-Champs<sup>7</sup>.

Ces éléments suggèrent l'existence d'un réseau familial implanté dans un même quartier parisien,

combinant charges royales et ancrage urbain. Comme d'autres métiers de la Maison du roi, la fonction de coffretier-malletier reposait sur une articulation étroite entre continuité familiale et service curial.



Aucune malle estampillée du Saussoy n'est aujourd'hui connue. Contrairement aux ébénistes ou aux horlogers, les coffretiers-malletiers ont laissé peu d'objets identifiables. Cette relative disparition matérielle n'est pas un hasard : elle reflète la hiérarchie implicite des arts sous l'Ancien Régime. Le mobilier d'apparat était conservé, inventorié, parfois sauvé des ventes révolutionnaires ; les objets logistiques, eux, étaient remplacés, réparés, démontés.

Ci-contre : Malle de voyage livrée pour le service de la Musique de la Chapelle du Roi, XVIII<sup>e</sup> siècle, résineux, chêne, cuir, fer, tissus, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. V 5874  
 Ci-dessus : Robert BÉNARD (1734 - 1777) (graveur), *Coffretier-Malletier-Bahutier*, planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, XVIII<sup>e</sup> siècle, eau-forte, Musée Carnavalet, Histoire de Paris, G.36705

## LA FAMILLE BROCHANT

*Du drap au galon*

La famille Brochant constitue une grande dynastie marchande parisienne dont l'activité, de 1615 à 1789, fut étroitement liée à la Cour. Marchands drapiers et merciers, ils occupèrent la charge de marchands ordinaires fournissant les Écuries du roi, et exercèrent par la suite également celle de passementiers. Contrairement aux drapiers-drapants, qui fabriquaient le drap, les marchands drapiers en assuraient la vente et la distribution. Les marchands merciers, membres des Six Corps de Paris, commercialisaient des marchandises variées, notamment des étoffes, des accessoires et divers articles nécessaires à l'habillement. Les passementiers, enfin, fabriquaient et vendaient galons, dentelles, houppes, lacets, tresses, aiguillettes, cordons et boutons — tous éléments indispensables à la confection et à l'ornement des livrées.

Contrairement aux marchands « suivant la cour », qui servaient par quartier, les marchands « fournissant les Écuries » étaient des marchands ordinaires : ils conservaient leur activité en ville tout en travaillant de manière permanente pour la Cour. Leur nomination relevait d'un édit royal. En 1615, un édit conféra à **Mathurian Brochant** (1584–1647)<sup>1</sup> « l'état et la charge de marchand fournissant les Écuries du Roi », à la suite du décès de Jean Coustard<sup>2</sup>. Dans son testament<sup>3</sup>, Mathurian transmet l'entreprise à ses deux fils, **Paul** (vers 1615–1704<sup>4</sup>) et **Mathurian** († 1653).

Un ajout à la nomination en 1649 permit à Paul Brochant de fournir « toutes sortes de marchandises de draperie et mercerie »<sup>5</sup>, élargissant ainsi considérablement le champ de l'activité familiale. En 1683, les fils de Paul — **Pierre-Paul** († 1698), **Philippe** (1653–1728)<sup>6</sup> et **Jean-Baptiste** († 1733)<sup>7</sup> — furent investis en survivance des charges de marchand drapier et de marchand mercier<sup>8</sup> ; une troisième charge de passementier fut bientôt ajoutée<sup>9</sup>. Philippe et Jean-Baptiste devinrent titulaires de la charge de marchand drapier en 1704, Pierre-Paul étant décédé en 1698, avant son père.

La quatrième génération fut formée par les fils de Jean-Baptiste : **Charles** (1696–1771), **Claude-Jean-Baptiste** (vers 1698–1750)<sup>10</sup> et **Jacques** († 1785), investis en survivance des trois charges en 1712<sup>11</sup>. Après la mort de Jean-Baptiste en 1733, ils en devinrent titulaires<sup>12</sup> – à l'exception de Jacques, retiré en 1726.

La transmission se poursuivit au sein de la cinquième génération entre cousins — **Charles-Jean-Baptiste** († 1783) et **Claude-Jean-Baptiste II** († 1791)<sup>13</sup> — puis à la sixième génération avec **Pierre-Jean-Baptiste** (1748–1826) et **Félix-Baptiste** (1752–1816), en survivance à partir de 1774<sup>14</sup>. Cette continuité sur près de deux siècles témoigne de la solidité du modèle familial et de la rentabilité de la charge.



# DRAPIER, MERCIER & PASSEMENTIER



Pierre-Denis MARTIN (1663 – 1742), *Vue du château de Marly (détail)*, 1723, huile sur toile, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, MV 741

Les Brochant détenaient le privilège exclusif de fournir les vêtements et les livrées du personnel des Écuries royales, soit entre 1 500 et 2 000 personnes<sup>15</sup>. Les factures conservées aux Archives nationales<sup>16</sup> montrent l'ampleur de cette activité. La plupart sont inférieures à 10 000 livres, mais certaines atteignent des montants considérables : en 1775, près de 60 000 livres furent facturées pour des « sous-vestes et autres fournitures pour les mousquetaires » (plus de 400 articles)<sup>17</sup>. Les fournitures liées au deuil de Louis XV dépassèrent à elles seules 700 000 livres<sup>18</sup>. En 1745, ils furent chargés de fournir la livrée pour l'arrivée de la dauphine à Versailles<sup>19</sup> ainsi que pour le mariage du dauphin<sup>20</sup>. Une lettre du 13 janvier 1745 souligne l'urgence de ces commandes :

« C'est, monsieur, pour l'arrivée de madame la dauphine que la livrée du roy doit être fournie, et comme le bruit cours que cette princesse entrera le 15 du mois prochain à Versailles, vous voyez qu'il n'y a pas de temps à perdre. »<sup>21</sup>

La confection de ces vêtements impliquait une collaboration étroite entre professionnels. En 1743, une commande comprenait galons d'or et d'argent, étoffes et fournitures diverses, tandis que la broderie était confiée à Nicolas Vincent Du Trou, brodeur de la Grande Écurie. Les tailleurs de la Grande Écurie procédaient ensuite à l'assemblage des pièces. Comme pour le mobilier, l'habillement mobilisait ainsi une

chaîne de métiers spécialisés.

L'activité de « Brochant et compagnie » était extrêmement lucrative. À la fin des années 1770, elle était évaluée à 1,4 million de livres. Selon les calculs de Nicolas Lyon-Caen, la fortune familiale augmenta régulièrement : 360 000 livres pour Paul Brochant ; 600 000 livres pour Philippe en 1732 ; 800 000 livres pour Jean-Baptiste l'année suivante ; 1,6 million pour Claude-Jean-Baptiste I ; et 2 millions pour Claude-Jean-Baptiste II en 1791<sup>22</sup>.

Cette prospérité se reflétait dans leur mode de vie. En 1687, la famille quitta la rue Saint-Honoré pour acquérir l'Hôtel de Sourdis, paroisse Saint-Germain-l'Auxerrois, pour 66 000 livres<sup>23</sup>. La propriété réunissait habitation et magasin ; au XVIII<sup>e</sup> siècle, les Brochant possédaient même une chapelle privée. Le placard de décès de Jean-Baptiste (1733), conservé<sup>24</sup>, témoigne de leur insertion sociale et de leur visibilité urbaine.

Toutefois, cette réussite reposait sur une économie fragile. Les paiements de la Couronne étaient souvent retardés. Une lettre de plainte vers 1777 révèle que la monarchie devait à la famille plus de 2,3 millions de livres pour la période 1774–1776<sup>25</sup>. L'inventaire après décès de 1790 mentionne encore 782 000 livres de créances sur la Maison du roi et 115 000 livres sur le Trésor public<sup>26</sup>.

## GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE BROCHANT

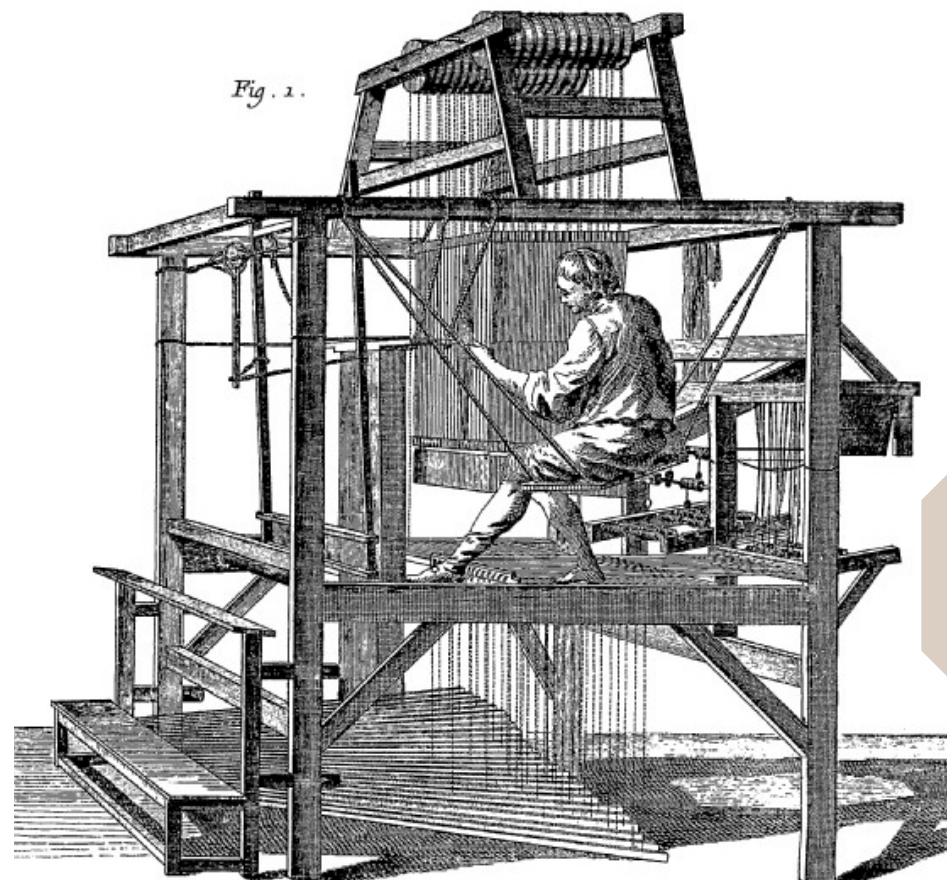
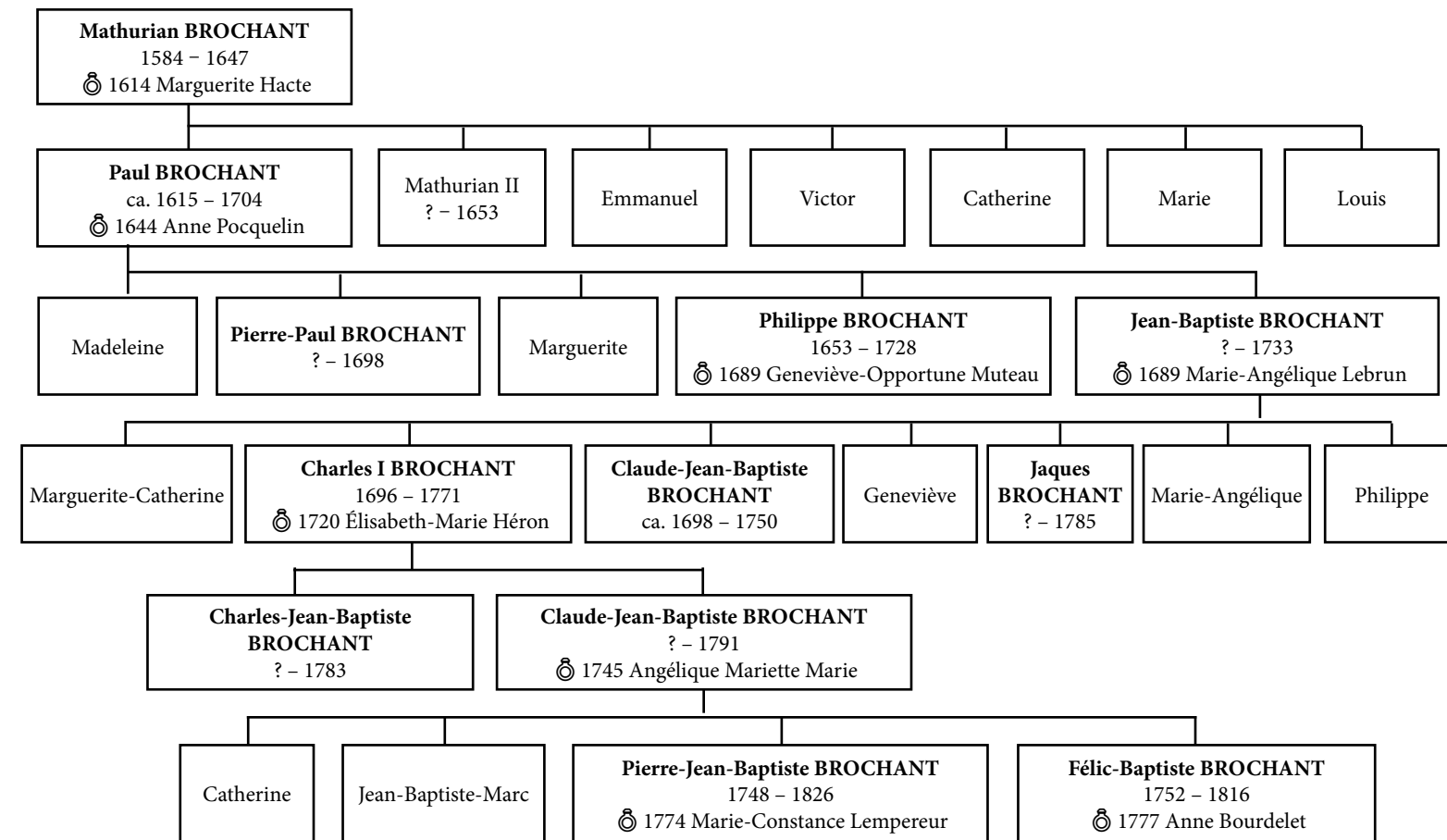


Fig. 2.

Robert BÉNARD (1734 – 1777) (graveur)  
*Passementerie (détail)*  
Planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert  
XVIII<sup>e</sup> siècle (fac-similé), eau-forte  
Bibliothèque nationale de France, FOL-V-12670 (39)

## LA FAMILLE CERCELOT

*Rubans et ambitions versaillaises*

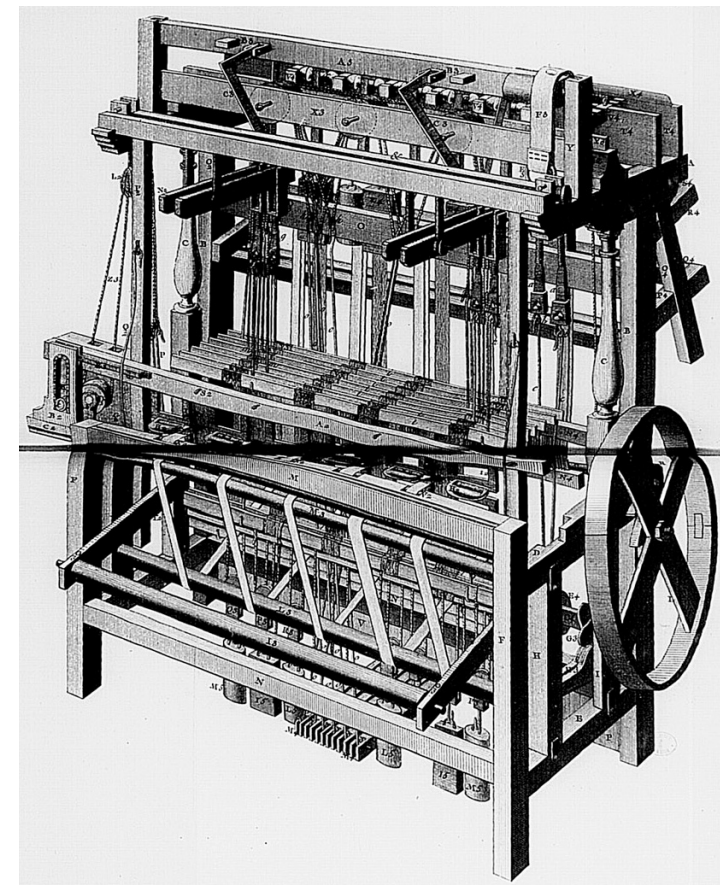
# TISSUTIER RUBANIER

Les rubaniers produisaient des objets de petite dimension — rubans, galons, cordons — qui pourraient paraître modestes au regard du mobilier ou de l'orfèvrerie. Pourtant, les planches de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert révèlent la sophistication des métiers à tisser, la précision des gestes et la complexité technique nécessaires à leur fabrication. Le ruban, loin d'être un simple accessoire, participait pleinement à l'ornementation des corps et aux hiérarchies visibles de la Cour.

**Antoine-André Cercelot**, marchand rubanier à Paris<sup>1</sup>, offre un cas singulier. Rien n'indique qu'il ait exercé son métier à Versailles. Son frère, **Louis Cercelot**, occupait en revanche la charge d'huissier de la salle depuis 1774 et demanda pour lui une survivance en 1781<sup>2</sup>. Aucune trace n'atteste cependant qu'Antoine-André ait effectivement exercé cette fonction, sans doute parce que Louis demeura en poste jusqu'aux environs de 1790<sup>3</sup>.

Les archives du Minutier central montrent que

les Cercelot appartenaient à une lignée de fabricants de rubans : dès 1702, un **André Cercelot** était maître tissutier-rubanier à Paris<sup>4</sup>. Dans l'*Encyclopédie*, le « rubanier » désigne précisément ces maîtres parisiens spécialisés dans la fabrication de rubans et galons de soie, d'or ou d'argent<sup>5</sup>. Cette activité contraste fortement avec celle d'huissier de la salle, officier de



la Maison-Bouche chargé d'encadrer les cérémonies du service du roi, de conduire les processions et de contrôler l'accès à la salle<sup>6</sup>.

Pourquoi un artisan issu d'une dynastie de maîtres rubaniers aurait-il envisagé une telle charge, éloignée de son métier ? Faute de sources explicites, on ne peut que formuler des hypothèses. Ce cas met toutefois en lumière l'attraction exercée par les offices versaillais : au-delà de la continuité des savoir-

faire, la survivance offrait une sécurité statutaire, un prestige social et une insertion durable dans les réseaux de la Cour. À Versailles, l'ascension ne passait pas toujours par la spécialisation, mais parfois par le déplacement vers l'institution.

Ci-contre : *Rubans*, 1780-1789, soie tissée et fil métallique, Victoria & Albert Museum, inv. T.364-1971  
Ci-dessus : Robert BÉNARD (1734 – 1777) (graveur), *Rubanier* (détail), Planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, XVIII<sup>e</sup> siècle (fac-similé), eau-forte, Bibliothèque nationale de France, FOL-V-12670 (39)

## LA FAMILLE BARBRY

*Couper et ajuster : vêtir les Écuries du roi*

# TAILLEUR



La maîtrise des compétences artisanales au sein de dynasties familiales, assurée par le système de la survivance, constituait l'un des fondements de l'organisation du travail à la Cour. Elle garantissait la transmission des savoir-faire et la continuité du service. Cependant, ce modèle ne faisait pas l'unanimité : il pouvait être perçu comme une forme de monopolisation des charges, voire comme une domination jugée excessive ou abusive.

Les tailleurs attachés à la Grande Écurie étaient au nombre de six simultanément. En 1689, ces postes étaient répartis entre cinq familles<sup>1</sup>, ce qui assurait un certain équilibre au sein du métier. Leur fonction était essentielle : ils confectionnaient et ajustaient les livrées du personnel des Écuries, à partir des étoffes et fournitures livrées notamment par des marchands comme les Brochant. Leur activité impliquait ainsi une collaboration étroite avec les drapiers, passementiers et brodeurs.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, toutefois, une famille en vint à dominer ces charges : les **Barbry**. En

1722, trois membres de la même famille occupaient simultanément trois des six postes — **François**, **Charles** et le fils de ce dernier, **Louis** — concentrant ainsi une part significative du travail et des revenus. Cette situation alimenta des tensions.

En 1776, le prince de Lambesq, alors à la tête de la Grande Écurie, dénonça ce qu'il considérait comme une appropriation excessive des charges par une seule famille. Évoquant leur « coquinerie »<sup>2</sup>, il écrivait :

*« Je suis bein de l'avis de ma mère de ne pas laisser plusieurs charges dans la même famille »<sup>3</sup>*

Cette remarque révèle les résistances que pouvait susciter la concentration des offices artisanaux. Le système de survivance, conçu pour assurer la stabilité et la compétence, pouvait aussi apparaître comme un verrouillage corporatif excluant d'autres maîtres

Le souhait du prince fut finalement exaucé : à la fin des années 1770, les charges de tailleurs de la Grande Écurie furent de nouveau réparties entre plusieurs familles, retrouvant une configuration comparable à celle de 1689<sup>4</sup>.

Ci-contre : *Intérieur de veste de femme*, fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, soie, The Metropolitan Museum of Art, inv. 2010.151

Ci-dessus : Robert BÉNARD (1734 – 1777) (graveur), *Tailleur d'habits* (détail), Planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, XVIII<sup>e</sup> siècle, eau-forte, Bibliothèque nationale de France, département Littérature et art, Z-371

## FEMMES DE L'OMBRE ET REINES DE LA MODE

Aucune personnalité n'est sans doute plus célèbre — et plus controversée — pour son influence sur la mode à la fin de l'Ancien Régime que **Rose Bertin**, marchande de modes de Marie-Antoinette. Pourtant, si son nom a traversé l'histoire, celui des autres femmes travaillant pour la Garde-robe royale demeure presque entièrement effacé.

À l'exception de Bertin, dont les créations contribuèrent à façonner les tendances européennes, les couturières de la reine restent largement anonymes. En 1788, deux femmes — **Marie-Jeanne Cassac** et **Marie-Victoire Cassac**, dites **Sainte-Foye**<sup>1</sup> — travaillaient sous ses ordres. Les archives ne livrent pourtant presque rien sur leur parcours. Cette rareté documentaire illustre un phénomène plus large : les femmes artisanes de l'Ancien Régime apparaissent rarement dans les sources, soit parce que les documents ont disparu, soit parce qu'ils n'ont jamais été produits.

La Garde-robe de la reine employait traditionnellement une couturière ordinaire, nommée par commission, chargée des ajustements et réparations des vêtements réalisés par les tailleurs. Cependant, seuls trois noms apparaissent dans les

archives : les dames de Sainte-Foye et une « Dlle Berton » qui les précédait<sup>2</sup>. Sous Marie-Antoinette, le rôle des tailleurs décline progressivement, la souveraine privilégiant les services de Rose Bertin<sup>3</sup>, dont l'atelier concentre une part croissante des commandes.

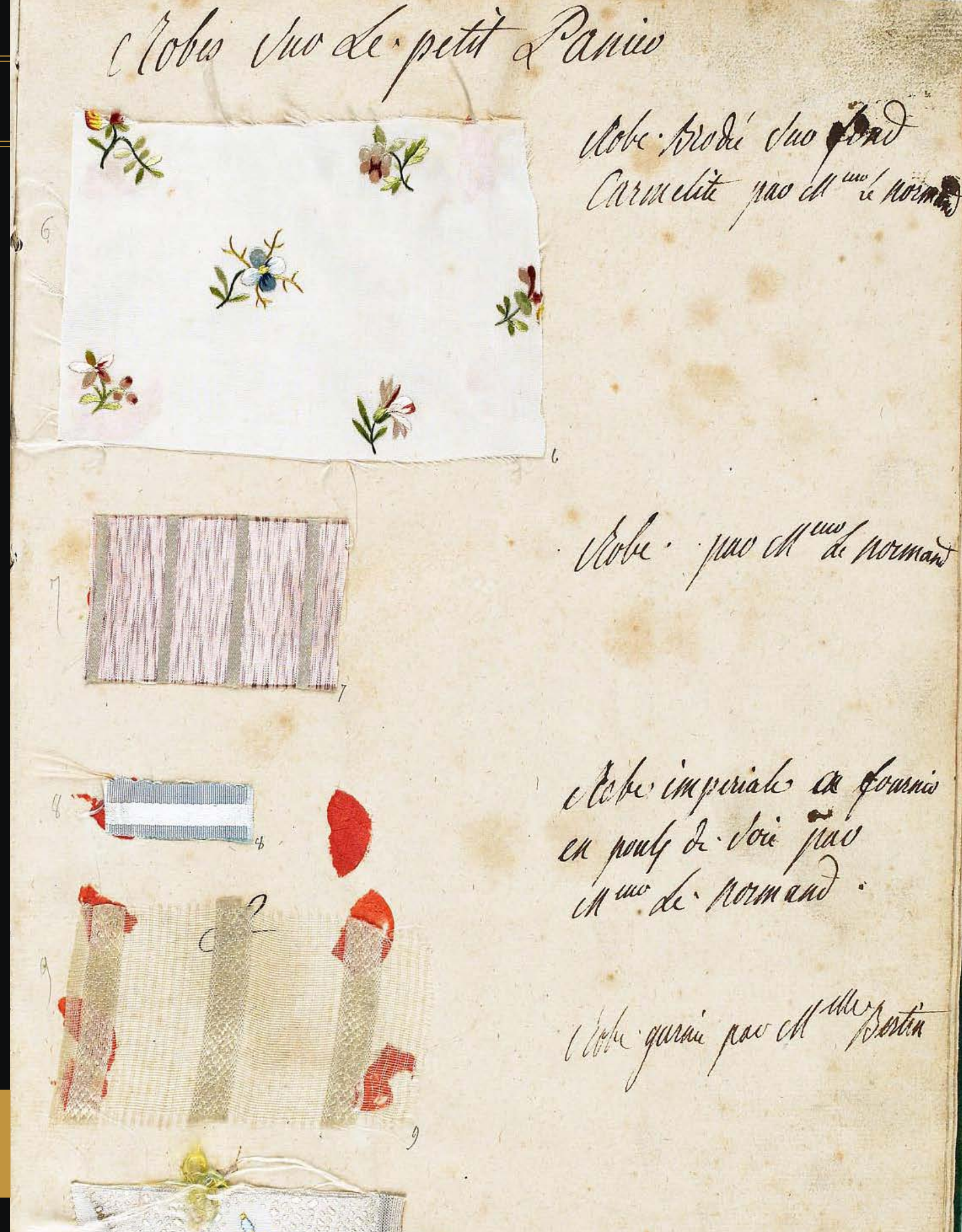
L'État général des dépenses de la Garde-robe de la Reine pour l'année 1788 révèle l'ampleur de cette économie textile. Malgré une réputation de goût pour la simplicité dans les dernières années de son règne, Marie-Antoinette dépensa environ 190 721 livres en vêtements et fournitures<sup>4</sup> : couturiers, marchands, parfumeurs, cordonniers, tailleurs, blanchisseuses, étoffes, boutons et rubans. Cette même année, « Dlle Sainte-Foye, couturière » reçut 4 622 livres, tandis que Rose Bertin fut payée 61 992 livres.

Ce contraste souligne la hiérarchie interne du travail féminin : à côté de la figure brillante et médiatisée de la marchande de modes, toute une constellation de couturières, lingères et ouvrières participait à la fabrication du paraître royal. Si leurs noms demeurent souvent dans l'ombre, leur contribution fut essentielle à la construction matérielle et symbolique de l'image de la reine.



Ci-dessus : *Portrait présumé de Rose Bertin (1744-1813), 1805-1815, huile sur toile, Musée Carnavalet, Histoire de Paris, inv. P835*

Ci-contre : *Gazette des atours de Marie-Antoinette, 1782, Archives nationales, AE/II/6/2*



## LES DAMES PIPAR

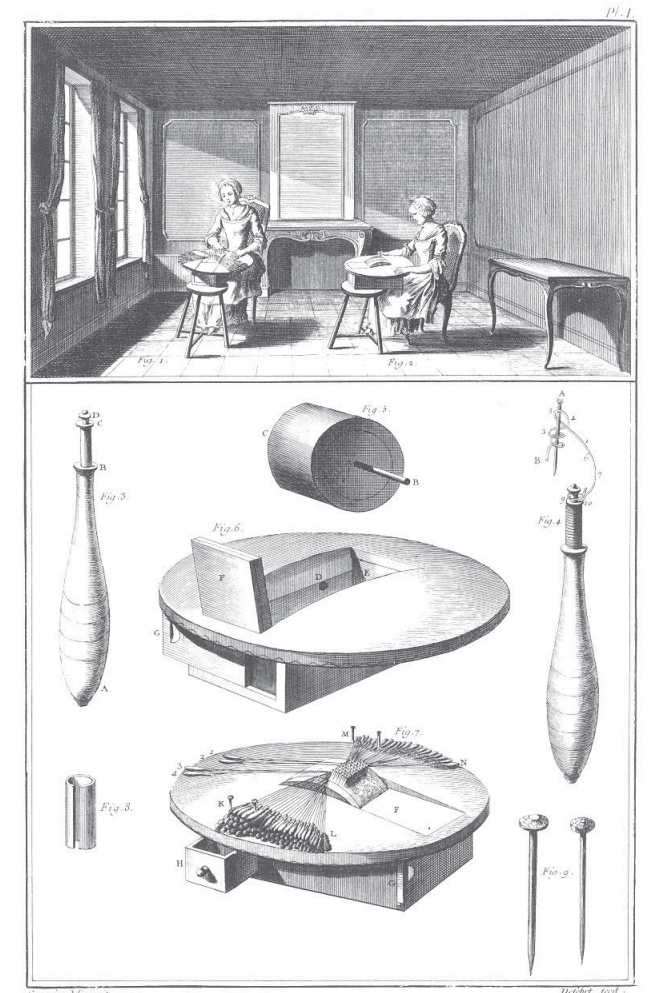
*Raccommoder et entretenir les dentelles royales*

**Anne-Catherine Baritault** (orthographiée Barbault par William R. Newton<sup>1</sup>), dite **veuve Pipar**, naquit le 24 septembre 1700 et fut baptisée le 29 du même mois en l'église Saint-Sulpice à Paris<sup>2</sup>. Son acte de baptême mentionne son père, Isaac Baritault, officier aux Invalides, et sa mère, Anne Bougon. Fait singulier, l'acte fut rédigé le 28 avril 1735, bien que son brevet de pension confirme l'année 1700 comme date de naissance<sup>3</sup>.

La documentation devient ensuite plus complexe. En 1779, deux personnes apparaissent dans les registres de pensions : une « dame Pipar » recevant 500 livres et une « dame Pipar infirme » percevant 700 livres<sup>4</sup>. L'identification de ces bénéficiaires demeure incertaine. Une « dame Pipar » est par ailleurs mentionnée comme « raccommodeuse de dentelles » au service de la Garde-robe de Louis XV avant 1758, prenant sa retraite en 1778<sup>5</sup>. Ce dossier est conservé avec celui d'Anne-Catherine Baritault, dont il est précisé qu'elle reçut une pension de 500 livres en août 1774<sup>6</sup>.

Plusieurs quittances pour l'année 1765 sont signées « Anne-Catherine Baritault veuve Pipar » ainsi que « F. Pipar » ou « fille Pipar »<sup>7</sup>, suggérant la collaboration d'une parente, peut-être sa fille. Les sommes perçues restent modestes : 96 livres pour quatre paires de manchettes et 300 livres pour l'entretien de dentelles. Ces paiements relevaient des dépenses ordinaires de la Garde-robe et étaient versés par le Trésorier des Menus-Plaisirs, au même titre que les gages des secrétaires et des ouvrières en dentelle.

Les registres paroissiaux des Yvelines ne permettent malheureusement pas d'éclaircir davantage ces liens familiaux — lacune fréquente dans l'étude des femmes de l'Ancien Régime. Pourtant, l'importance des dentelles à la Cour ne fait aucun doute : l'existence de charges spécifiques — blanchisseuses, raccommodeuses, ouvrières et empeuseuses de dentelles — témoigne de la valeur symbolique et matérielle de ces ornements dans l'apparat royal.



*Dentelle.*

Ci-contre : *Pièces de dentelle* (détail), XVIII<sup>e</sup> siècle, dentelle aux fuseaux, The Metropolitan Museum of Art, inv. 08.48.25

Ci-dessus : Robert BÉNARD (1734 – 1777) (graveur), *Dentelle*, Planche de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, XVIII<sup>e</sup> siècle (fac-similé), eau-forte, Bibliothèque nationale de France, FOL-V-12670 (39)

## LES DAMES AUDRIAND

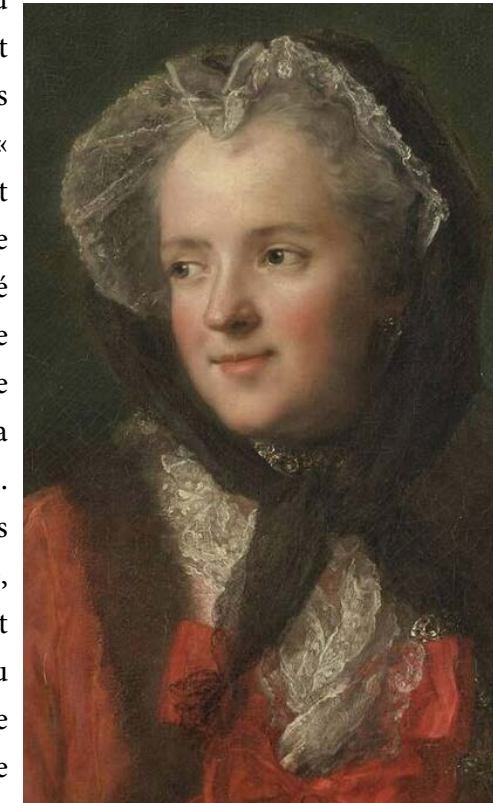
*Façonner les collerettes de la reine*

# FAISEUSE DE COLLERETTES

La décoration du corps royal mobilisait un savoir-faire artisanal jusque dans les moindres détails : même les collerettes avaient leurs spécialistes. Emblématiques de la mode de la Renaissance — notamment sous la forme de la fraise — les collerettes, « sorte de petit collet de linge, dont les femmes se servent quelquefois pour se couvrir la gorge & les épaules » (*Dictionnaire de l'Académie française*, 4e édition, 1762), connurent au XVIII<sup>e</sup> siècle un regain d'intérêt sous des formes renouvelées. Dans la seconde moitié du siècle, le « col à Médicis », relevé et souvent orné de dentelles, encadrait le visage et soulignait la verticalité de la silhouette, revival de la fraise ouverte popularisée par Marie de Médicis et annonce de la « chérusque » d'après Révolution. Bien moins volumineuses que les fraises du XVI<sup>e</sup> siècle, ces collerettes participaient néanmoins à l'esthétique du paraître et exigeaient une grande précision dans la coupe, l'empesage et l'assemblage des dentelles fines.

Au service de la reine Marie Leszczyńska, une famille de femmes exerça la fonction de faiseuses de collerettes. **Marie-Marguerite Audriand (ou Audriand) Boulet** (vers 1719<sup>1</sup>–1754<sup>2</sup>), dite **Sophie**<sup>3</sup>, est attestée comme faiseuse de collerettes en 1747<sup>4</sup>. Elle épousa en 1751 Noël Boulet, officier ordinaire

de la Chambre de la reine<sup>5</sup>. À sa mort en 1754, elle fut remplacée par sa nièce **Anne-Marie Audriand**<sup>6</sup>, qui servit jusqu'à son propre décès en 1757, à l'âge de dix-neuf ans<sup>7</sup>. Sa sœur, **Adélaïde-Élisabeth Audriand**, lui succéda<sup>8</sup> et demeura en charge jusqu'en 1765<sup>9</sup>. **Françoise Brossard** (née en 1714)<sup>10</sup>, épouse de Claude-Louis Audriand et mère d'Anne-Marie et d'Adélaïde-Élisabeth, exerça également cette fonction avant 1768<sup>11</sup>.



Ce cas illustre la manière dont les charges pouvaient circuler au sein d'un même réseau familial féminin, assurant la continuité du service. Il montre aussi l'importance des registres paroissiaux pour combler les lacunes des archives administratives. Ainsi, Anne-Marie Audriand épousa en 1756 à Notre-Dame de Versailles<sup>12</sup> François-Victor Bertheville, valet de chambre-tapissier du roi. Ce détail, apparemment secondaire, révèle l'imbrication des métiers et des alliances matrimoniales dans

la construction des dynasties artisanales. À Versailles, les unions entre artisans ne relevaient pas seulement de la sphère privée : elles consolidaient des réseaux professionnels et participaient au fonctionnement de cette « machine » sociale et institutionnelle qu'était la Cour.

Ci-contre : Élisabeth-Louise VIGÉE LE BRUN (1755 – 1842), *Portrait de Marie-Antoinette, reine de France* (détail), 1788, huile sur toile, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. MV 2097

Ci-dessus : Jean-Marc NATTIER (1685 – 1766), *Marie Leszczyńska, reine de France*, (détail), 1748, huile sur toile, Musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, inv. MV 5672

## Conclusion

# LE FASTE À CRÉDIT

*Arriérés, créances et économie  
du pouvoir royal*



Jean-Léon GÉRÔME (1824 – 1904), *Réception du Grand Condé par Louis XIV (Versailles, 1674)*, 1878, huile sur toile, Musée d'Orsay, RF 2004 15

Une analyse exhaustive des comptes royaux dépasserait le cadre de cette étude. Malgré les recherches approfondies déjà menées par plusieurs historiens sur ce que l'abbé de Véri qualifiait d'« arbre monstrueux », leur fonctionnement demeure encore imparfaitement compris<sup>1</sup>. Ce qui importe ici est la logique économique qui les sous-tend : celle d'une économie du crédit.

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la plupart des transactions ne s'effectuaient pas en numéraire, mais à crédit, au moyen d'instruments tels que le billet de commerce ou la lettre de change. Les paiements prenaient ainsi la forme de reconnaissances de dette susceptibles de circuler entre créanciers<sup>2</sup>. Ce système, à la fois sophistiqué et fragile, se reflète dans les comptes de la Maison du roi par l'accumulation chronique d'arriérés.

Sous le règne de Louis XV, les retards de paiement envers les artisans deviennent structurels. Les archives révèlent l'accumulation d'arriérés considérables dans les années 1740, consignés dans les Obligations de 1745<sup>3</sup>. Une correspondance de la fin des années 1770 évoque plus de 2,3 millions de livres dues à un grand fournisseur de la Cour (les Brochant) pour la seule période 1774–1776<sup>4</sup>. Les inventaires après décès confirment l'ampleur de ces créances, parfois chiffrées à plusieurs centaines de milliers de

livres sur la Maison du roi et le Trésor public<sup>5</sup>.

Ces chiffres ne sont pas anecdotiques : ils témoignent d'un système dans lequel l'État monarchique fonctionnait durablement à crédit. Les artisans — qu'ils soient doreurs, marchands de textile ou fournisseurs d'équipement — avançaient les matières, mobilisaient leur trésorerie et attendaient des paiements souvent différés de plusieurs années. L'atelier de la veuve Bardou, par exemple, reçut 114 000 livres pour une seule année de travaux en 1770 ; en 1788, les dépenses vestimentaires de Marie-Antoinette dépassèrent 190 000 livres. Ces sommes illustrent l'ampleur des commandes, mais aussi la tension permanente entre dépense fastueuse et liquidité disponible.

La dispersion des biens royaux après la Révolution en constitue l'ultime illustration. Le 11 août 1794 marqua la fin des ventes révolutionnaires : plus de 17 000 lots provenant des collections de la Couronne furent vendus aux enchères<sup>6</sup>. Ces objets, jadis concentrés autour de la personne du souverain comme signes matériels du pouvoir monarchique, furent alors disséminés. Leur dispersion matérielle apparaît ainsi comme l'écho symbolique de la désagrégation de l'autorité royale elle-même.

# NOTES

## Introduction – Orner les palais et les corps royaux

- 1 Des études approfondies ont été réalisées sur d'autres métiers à Versailles, voir par exemple DA VINHA, 2015.
- 2 NEWTON, 2020 [2017].
- 3 France, Archives nationales, O<sup>1</sup> 3616 à O<sup>1</sup> 3656.
- 4 COLBERT, 1868, t. V, p. 269.
- 5 SARMANT, 2019, p. 22.
- 6 SARMANT, 2019, p. 26.
- 7 HAMON, 2017, pp. 135-156.
- 8 CASTELLUCCIO, 2012, pp. 45-70.
- 9 GARCIA, 2003, pp. 227-251.
- 10 DIDEROT et LE ROND D'ALEMBERT, « Artisan », *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris : chez Briasson, David, Le Breton et Durand, 1751 (1ère éd.), t. I, p. 745.
- 11 Pour les théories de Félibien sur la hiérarchie des genres et le genre comme marqueur du génie, voir FÉLIBIEN, 1699 ; Pour une opinion différente, distinguant le genre du génie, voir PILES (DE), 1708, p. 53-54. Bien qu'il accordât lui aussi la primauté à la peinture d'histoire, Roger de Piles considérait les autres genres comme des domaines dignes d'intérêt, estimant que seule la capacité de l'artiste en limitait la qualité : « Il y a une infinité de beaux tableaux qui ne représentent aucune histoire : comme sont les tableaux allégoriques, les paysages, les animaux, les marines, les fruits, les fleurs, et plusieurs autres qui ne sont qu'un effet de l'imagination du peintre. » PILES (DE), 1699, p. 29.

## Tapissier – la famille Bertheville

- 1 France, Archives nationales (désormais AN), Y//190, 16.XI.1653.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 46, f. 57v, 01.V.1702 ; France, Archives départementales des Yvelines, (désormais AD78), BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 5Mi 161 TER [1080413/5], f. 26 [vue 31/94], 23.IV.1702, acte de sépulture.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 27, f. 303v, 16.X.1683 ; AN, Z<sup>1A</sup> 475, f. 337v, année 1683, notes marginales ; AN, O<sup>1</sup> 716, f. 29, 1689 ; cité par NEWTON, 2020 [2017], p. 1776.
- 4 AN, O<sup>1</sup> 716 f. 29 [1689] ; AN, O<sup>1</sup> 3785, *Etat des sommes que reçoivent les officiers de Monseigneur le duc de Bourgogne...*
- 5 AN, O<sup>1</sup> 46 f. 57v, 01.V.1702.
- 6 AN, O<sup>1</sup> 2811, d. 1.
- 7 France, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Clairambault, 814, f. 460, *État général... 1716* ; cité par NEWTON, 2020 [2017], p. 1776.
- 8 AN, O<sup>1</sup> 3717, f. 36v.
- 9 AN, O<sup>1</sup> 726, f. 125, 14.VIII.1770 ; AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 4E 3509 5Mi 179 BIS [1112506/3], f. 46 [vue 51/79], 15.VIII.1770, acte de sépulture.
- 10 AN, O<sup>1</sup> 3745B, f. 78, 24.III.1745 ; AN, O<sup>1</sup> 3745A, f. 33, 23.V.1750.
- 11 AN, O<sup>1</sup> 3717, f. 58v, 08.IV.1750 ; AN, O<sup>1</sup> 3717, f. 343, 06.IX.1756 ; AN, O<sup>1</sup> 3732, f. 13, 30.XII.1755.
- 12 AN, O<sup>1</sup> 95, f. 267, 13.IX.1751 ; AN, O<sup>1</sup> 1077, n° 22, 24.I.1768.
- 13 AN, O<sup>1</sup> 1077, n°378.
- 14 AN, O<sup>1</sup> 668, n°257, 09.VII.1726 ; AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 5Mi 156 [1080406/2], f. 57v-58 [vue 66/123], 09.VII.1726, acte de baptême.
- 15 AN, O<sup>1</sup> 95, p. 267, 13.IX.1751 ; AN, O<sup>1</sup> 202, f. 47, 09.IX.1751, demande de survivance par Bertheville père en faveur de son fils agréée ; AN, O<sup>1</sup> 195, f. 268, 09.IX.1751, demande de survivance par Bertheville père en faveur de son fils agréée ; AN, O<sup>1</sup> 718, p. 60 (mention de l'année de décès [1770] de Louis Bertheville titulaire et de la date d'entrée en survivance de son fils, François-Victor Bertheville [13.IX.1751]).
- 16 AN, O<sup>1</sup> 198, f. 77, 10.V.1768 ; cité par NEWTON, 2020 [2017], p. 1775.
- 17 AN, O<sup>1</sup> 726, f. 124, 04.IV.1772.
- 18 AN, O<sup>1</sup> 820, n°51, s.d. [08.1787].
- 19 AN, O<sup>1</sup> 196, f. 87v, 26.XI.1755 ; AN, O<sup>1</sup> 3732, f. 13, 30.XII.1755.
- 20 AN, O<sup>1</sup> 199, f. 187, 05.I.1777.
- 21 AN, R<sup>1</sup> 279, d. 3, *État des officiers...1773*.
- 22 BONNET, 2017, p. 78.
- 23 NEWTON, 2020 [2017], p. 308.
- 24 AN, O<sup>1</sup> 199, f. 265v ; NEWTON, 2020 [2017], p. 308.

## Horloger – la famille Juhel

- 1 AD78, BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis), 4E 3671 5Mi 192 [1112518/8], f. 1v, 08.I.1752, acte de mariage de François Juhel, âgé de 38 ans, et de Marie Dessenceaux.
- 2 AD78, BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis), 4E 3714 5Mi 196 [1112625/11], f. 39v, 07.XII.1767, acte de sépulture de François Juhel. Il était « horloger » au moment de son premier mariage en 1744 et « horloger du roi » à la naissance de son premier fils en 1750 ; AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame), 4E 3430, f. 10, 12.II.1744, acte de mariage de François Juhel ; AD78,

- BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis), 4E 3664, f. 8v, 3.II.1750, acte de baptême de François Juhel.
- 3 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame), 4E 3430, f. 10, 12.II.1744, acte de mariage de François Juelle [Juhel] et Françoise Sicot dit Dujardin.
- 4 AD78, BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis), 4E 3664 5Mi 192 [1112518/1], f. 8v, 3.II.1750, acte de baptême de Pierre-François Juhel.
- 5 AD78, BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis), 4E 3669 5Mi 192 [1112518/6], f. 20r, 24.V.1751, acte de sépulture de Marie Françoise Sicot Dujardin, épouse de François Juhel.
- 6 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame), 4E 3349 5Mi 159 [1080410/7], f. 21v-22r, 14.VII.1716, acte de mariage entre Jacques Sicot dit Du Jardin et Marie Bénard.
- 7 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 4E 3396, f. 9, 31.I.1733, acte de baptême de Marie-Geneviève Sicot Dujardin, fille de Jacques Sicot Dujardin, « horloger ordinaire du roi » et de Geneviève-Claude Moreau.
- 8 AN, O<sup>1</sup> 87, f. 60 – 1, 23.II.1743 ; AN, O<sup>1</sup> 202, f. 45, 20.X.1742 ; AN, O<sup>1</sup> 194, f. 191, 20.X.1742 ; AN, O<sup>1</sup> 202, f. 45, 03.III.1745 ; AN, O<sup>1</sup> 194, f. 317v, 3.III.1745.
- 9 «AD78, BMS (Versailles, Paroisse Notre-Dame), 4E 3421 5Mi 169 BIS [1080422/2], f. 8v-9r (vue 13/45), 08.II.1741, acte de mariage de Claude Villebart, âgé de 19 ans et Marie-Louise Sicot Dujardin ; AN, O<sup>1</sup> 285, n°653, 03.XII.1786.
- 10 AD78, BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis), 4E 3671 5Mi 192 [1112518/8], f. 1v, 08.I.1752, acte de mariage de François Juhel et de Marie Dessenceaux.
- 11 AN, O<sup>1</sup> 285, n°219, 20.XII.1767.
- 12 AN, O<sup>1</sup> 285, n°219, 20.XII.1767.
- 13 AN, O<sup>1</sup> 285, n°278, 09.IV.1773.
- 14 AD78, BMS (Versailles, Paroisse Notre-Dame), 4E 3421 5Mi 169 BIS [1080422/2], f. 8v-9r (vue 13/45), 08.II.1741, acte de mariage de Claude Villebart et Marie-Louise Sicot Dujardin.
- 15 AN, O<sup>1</sup> 285, n° 219, 20.XII.1767.
- 16 AN, O<sup>1</sup> 285, n° 219, 20.XII.1767.
- 17 AN, O<sup>1</sup> 285, n°278, 09.IV.1773.
- 18 AN, O<sup>1</sup> 198, f. 252v ; *Almanach de Versailles*, 1786, p. 135.
- 19 AN, O<sup>1</sup> 285, n°653, 03.XII.1786, retenue de Dujardin agréée suite au décès de son oncle Vilbar : probablement Jean-Baptiste-Claude, maître horloger.
- 20 AD78, BMS (Versailles, Paroisse Notre-Dame), 4E 3421 5Mi 169 BIS [1080422/2], f. 8v-9r (vue 13/45), 08.II.1741, acte de mariage de Claude Villebart et Marie-Louise Sicot Dujardin.
- 21 AN, O<sup>1</sup> 3446, p. 9-10, 09.I.1751, *Inventaire par chapitre des meubles de différente nature qui sont au château de Versailles*.

## Menuisier – la famille Bazin

- 1 AN, O<sup>1</sup> 65, f. 76, 7.IV.1721, *Registre du secrétariat année 1721* ; AN, O<sup>1</sup> 66, f. 12, 13.I.1722, *Registre du secrétariat année 1722*.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 79, p. 323-325, 09.VIII.1735.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 80, p. 31, 21.I.1736 ; AN, O<sup>1</sup> 872, n°39 ; cité par NEWTON, p. 1661.
- 4 AD78, BMS (Versailles, paroisse Saint-Louis) n°1112515, vue 20/56, 23.IV.1741, acte de sépulture de Denis Bazin.
- 5 AN, O<sup>1</sup> 99, p. 286, 24.X.1755 ; AN, O<sup>1</sup> 855, n°35, et AN, O<sup>1</sup> 883, n°413 et 414 ; cités par NEWTON, 2020 [2017], p. 1661.
- 6 AN, O<sup>1</sup> 2853, 2854, 2856, 2857/A, 2857/B, 2858, 2859/A, et 2861.
- 7 AN, O<sup>1</sup> 2854, *Argenterie 1723*, f. 183v – 185 et f. 167v – 168v.
- 8 *Ibid.*, 167v – 168v.
- 9 AN, O<sup>1</sup> 2856, *Argenterie 1726*, f. 197v.
- 10 AN, O<sup>1</sup> 2857/A, *Argenterie 1727*, f. 172v – 173.
- 11 AN, O<sup>1</sup> 2858, *Argenterie 1729*, f. 264 – 265v.
- 12 SALVERTE (de), 1923, p. 13.
- 13 AN, Minutier central, ET/XV/433, 22.XII.1711, apprentissage ; ET/XV/454, 18.IX.1713, apprentissage ; ET/XV/471, 9.IX.1715, apprentissage.
- 14 AN, Minutier central, ET/XXXVIII/386, 24.XI.1750, apprentissage ; ET/XXXVIII/382, 10.V.1750, apprentissage.
- 15 AN, Minutier central, ET/XV/433, 22.XII.1711, apprentissage ; ET/XXXV/610, 22.V.1738, acte de vente.
- 16 AN, Minutier central, ET/XV/446, 26.XII.1712, contrat de mariage de la fille de Henri Bazin.
- 17 *Ibid.*
- 18 AN, Minutier central, ET/XXXVIII/386, 24.XI.1750, apprentissage ; ET/XXXVIII/382, 10.V.1750, apprentissage.

## Doreur – la famille Bardou

- 1 AN, O<sup>1</sup> 3617.
- 2 MAËS, 2013.
- 3 AN, Y//13377, 17.XI.1752, scellés après décès de Charles Bardou.
- 4 AN, Minutier central, ET/XXVIII/338, 25.VIII.1764, contrat de mariage.
- 5 AN, O<sup>1</sup> 3616.
- 6 AN, O<sup>1</sup> 3617 à O<sup>1</sup> 3640.
- 7 AN, O<sup>1</sup> 3622.
- 8 AN, O<sup>1</sup> 3624.

## Coffretier – la famille Saussoy

- 1 AN, O<sup>1</sup> 39, f. 02, 03.I.1695 ; AN, O<sup>1</sup> 826, n°327, [s.d.] ; AN, O<sup>1</sup> 43, f. 378v, 25.XI.1699.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 63, f. 306, 28.X.1719.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 63, f. 306, 28.X.1719, retenue sur démission de son père de Coffretier maletier de la chambre (obtient une seconde retenue pour « pareille charge » à la même date, sur démission de son père également).
- 4 AN, O<sup>1</sup> 79, p. 504, 11.XII.1735 ; AN, O<sup>1</sup> 80, p. 380, 26.VI.1736.
- 5 AN, Minutier central, ET/XVI/637, 20.V.1712, quittances des créanciers du comte de Crouilly Du Saussoy (Pierre), coffretier-malletier ordinaire du Roi rue Petits-Champs.
- 6 AN, Minutier central, ET/X/382, 09.VIII.1728, inventaire après décès de Jean Du Saussoy, coffretier-malletier.
- 7 *Ibid.*

## Drapier, mercier & passementier – la famille Brochant

- 1 Toutes les dates non sourcées sont tirées de AN, 791AP/34, Bertrand COR, « Les Brochant, marchands drapiers fournissant les Écuries du Roi (1615-1790) » et LYON-CAEN, 2009, p. 245-262.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 882, n°1, 06.V.1615, 07.V.1615, 21.X.1639, 24.II.1649.
- 3 AN, Minutier central, ET/LIX/107, 08.II.1647, testament de Mathurian Brochant.
- 4 AN, Minutier central, ET/CXV/320, 17.XI.1704, inventaire après décès.
- 5 AN, O<sup>1</sup> 882, n°1, 29.II.1649.
- 6 AN, O<sup>1</sup> 883, n°94, 06.III.1728.
- 7 AN, O<sup>1</sup> 883, n°154, 24.III.1733.
- 8 AN, O<sup>1</sup> 27, p. 63, 01.IV.1683 ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°2, 01.IV.1683 ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°6, 18.V.1683.
- 9 AN, O<sup>1</sup> 882, n°6, 18.V.1683, retenue de marchand passementier fournissant les Écuries : les trois frères, Pierre-Paul, Philippe et Jean-Baptiste retenus ensemble ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°11, 01.VI.1683, retenue de marchand mercier fournissant les Écuries du roi : les trois frères, Pierre-Paul, Philippe et Jean-Baptiste retenus ensemble ; AN, O<sup>1</sup> 872, n°16, *Etat général des officiers des écuries du roy 1689*.
- 10 AN, O<sup>1</sup> 883, n°343, 12.XI.1750 ; AN, O<sup>1</sup> 883, n°344, 14.XI.1750.
- 11 AN, O<sup>1</sup> 56, f. 87v, 26.III.1712, survivance pour les trois frères Charles-Claude, Jean-Baptiste et Jacques Brochant, sur la démission de Philippe, leur oncle et Jean-Baptiste Brochant, leur père ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°3, 27.III.1712, survivance (de la charge de drapier servant les Écuries du roi) pour les trois frères Charles-Claude, Jean-Baptiste et Jacques Brochant, sur la démission de Philippe, leur oncle et Jean-Baptiste Brochant, leur père ; France, Bibliothèque nationale de France, Département des Manuscrits, Clairambault, 713, p. 2718, 1712, *Table des expéditions du secrétaire d'État de la Maison du roi*, survivances.
- 12 AN, O<sup>1</sup> 872, n°33, 1722, *Etat général des officiers des écuries du roy* ; France, Archives nationales, O/1/872, n°39, 1741, *Etat général des officiers des écuries du roy*.
- 13 AN, O<sup>1</sup> 89, p. 139, 10.IV.1745, survivance de Charles et Claude-Jean-Baptiste Brochant pour leurs fils respectifs Jean-Baptiste et Claude-Jean-Baptiste II ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°4, 10.IV.1745, survivance de Charles I et Claude-Jean-Baptiste Brochant pour leurs fils Jean-Baptiste et Claude-Jean-Baptiste II (charge de marchand drapier) ; AN, O<sup>1</sup> 871, n°48, 49, 50, 04.IV.1745.
- 14 AN, O<sup>1</sup> 121, [fin de registre, sans numéro de folio], 18.I.1774, brevet de survivance (pour les deux frères, sur la démission de leur père) ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°5, 18.I.1774, brevet de survivance pour la charge de marchand drapier (pour les deux frères, sur la démission de leur père) ; AN, O<sup>1</sup> 882, n°15, 18.I.1774, certificat du prince de Lambesc concernant la survivance des trois charges ; AN, O<sup>1</sup> 869, n°116, 18.I.1774, certificat du prince de Lambesc concernant la survivance des trois charges ; AN, O<sup>1</sup> 855, n°38, 18.I.1774, agrément pour la démission de Claude-Jean-Baptiste en faveur de Pierre-Jean et Félix.
- 15 LYON-CAEN, 2009, p. 246.
- 16 AN, O<sup>1</sup> 893 (totalité de carton). Voir aussi AN, O<sup>1</sup> 3716 à O<sup>1</sup> 3651.
- 17 AN, O<sup>1</sup> 3624 (1775).
- 18 AN, O<sup>1</sup> 882, n°29, ap. 1777.
- 19 AN, O<sup>1</sup> 891, n°202, 06.II.1745.
- 20 AN, O<sup>1</sup> 891, n°203, 20.X.1744.
- 21 AN, O<sup>1</sup> 891, n°206, 13.I.1745.
- 22 LYON-CAEN, 2009, p. 246.
- 23 AN, Minutier central, ET/CXXII/1634 17.IX.1640, échanges entre Anne Peraton, veuve Bechue, marchand drapier, et Mathieu Brochant, aussi marchand drapier, d'une maison rue Saint-Honoré... ; AN, Minutier central, ET/LXXV/341, 01.XII.1687, acquisition.
- 24 AN, O<sup>1</sup> 883, n°154, 24.III.1733.
- 25 AN, O<sup>1</sup> 882, n°29, ap. 1777.
- 26 AN, Minutier central, ET/XCI/1271, 27.XII.1790, inventaire après décès de Marie Constance Lempereur, épouse de Pierre Jean Brochant.

### Archives supplémentaires concernant les Brochant :

AN, Minutier central, ET/LXXXVI/191, f. 132-134, 14.IX.1614, contrat de mariage entre Mathurian Brochant et Marguerite Hacte.  
AN, Minutier central, ET/XVI/454 28.XI.1651, inventaire après les décès de Mathurin Brochant, marchand drapier, bourgeois à Paris, et de Marguerite Hacte, sa veuve, survenus respectivement le 7 février 1647 et 31 octobre 1651, demeurant à Paris, rue Saint-Honoré.

AN, Minutier central, ET/XVII/922, 23.VI.1768, société entre Charles et Claude-Jean-Baptiste II Brochant.  
AN, Minutier central, ET/XCVII/482, 08.V.1774, contrat de mariage entre Pierre-Jean Brochant et Marie-Constance Lempereur.

## Tissutier rubannier – la famille Cercelot

- 1 AN, O<sup>1</sup> 766, n°433, document non daté.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 200, f. 52, 30.X.1781 ; AN, O<sup>1</sup> 766, n°432, 30.X.1781 ; AN, O<sup>1</sup> 761, f. 135v, 30.X.1781.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 728, f. 60 (Louis Cercelot), cité par NEWTON, 2020 [2017], p. 2165.
- 4 AN, Minutier central, ET/XLI/320, atermolement, 25.II.1702.
- 5 Louis DE JAUCOURT, « Rubanier » dans DIDEROT et LE ROND D'ALEMBERT, 1751 (1ère éd.), t. XIV, p. 423.
- 6 NEWTON, 2020 [2017], p. 130.

## Tailleur – la famille Barbry

- 1 NEWTON, 2020 [2017], p. 409.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 865, n°164, 16.III.1776.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 865, n°186, 01.IX.1776.
- 4 NEWTON, 2020 [2017], p. 409.

## Femmes de l'ombre et reines de la mode

- 1 AN, O<sup>1</sup> 3792, n°88 (document non daté) ; AN, O<sup>1</sup> 3792, n°87, 06.VI.1788 ; AN, O<sup>1</sup> 3792, n°89, 29.VI.1788.
- 2 NEWTON, 2020 [2017], p. 783.
- 3 NEWTON, 2020 [2017], p. 809.
- 4 AN, O<sup>1</sup> 3792, *État général des dépenses de la Garde-robe de la Reine pour l'année 1788*.

## Ouvrière en dentelles – les dames Pipar

- 1 NEWTON, 2020 [2017], p. 4586.
- 2 AN, O<sup>1</sup> 685, d. 1, 28.IV.1735, extrait du registre des baptêmes de l'église paroissiale de Saint-Sulpice à Paris.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 685, d. 1, 01.VII.1779, brevet de pension.
- 4 AN, O<sup>1</sup> 820, n°239, 01.I.1779, *Etat des pensions...*
- 5 AN, O<sup>1</sup> 685, d. 1, 08.V.1778, « la dame Pipar a été plus de vingt ans attaché à la garde robe du roy ».
- 6 AN, O<sup>1</sup> 685, d. 1, 01.VII.1779, brevet de pension.
- 7 AN, O<sup>1</sup> 820, n°13 à n°21, 1765.

## Faiseuse de collerettes – les dames Audriand

- 1 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) n°1080426, f. 30v, 27.IV.1754, acte de sépulture de Marie-Marguerite Audriade.
- 2 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) n°1080426, f. 30v, 27.IV.1754, acte de sépulture de Marie-Marguerite Audriade ; France, Archives nationales, O/1/1076, n° 366, 05.V.1754.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 1076, n°159, 09.IV.1747.
- 4 AN, O<sup>1</sup> 1076, n°159, 09.IV.1747 ; AN, O<sup>1</sup> 3717, f. 53r, 01.II.1747, brevet ad honores de faiseuse de collerettes pour Marie-Marguerite Audriand.
- 5 AN, Minutier central, ET/CXXI/351, 13.IX.1751, contrat de mariage ; AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 4E 3451, vue 35/46, f. 29v, 22.IX.1751, acte de mariage de Noël Bouillet et Marie-Marguerite Audriand.
- 6 AN, O<sup>1</sup> 3717, f. 343, 30.IV.1754 ; AN, O<sup>1</sup> 1076, n°366, 05.V.1754.
- 7 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 5Mi 174 [1080427/6], f. 63r, 04.XII.1757, acte de sépulture d'Anne-Marie Audriand ; AN, O<sup>1</sup> 3734, f. 11, 18.XII.1757.
- 8 AN, O<sup>1</sup> 3734, f. 11, 18.XII.1757.
- 9 AN, O<sup>1</sup> 3740, f. 15v, 01.VII.1765, ordonnance de 300 l.
- 10 AN, O<sup>1</sup> 666, n°413, 01.X.1781.
- 11 AN, O<sup>1</sup> 666, n°413, 01.X.1781.
- 12 AD78, BMS (Versailles, paroisse Notre-Dame) 4E 3466 5Mi 174 [1080427/2], f. 2 [vue 07/55], 07.I.1756, acte de mariage entre François-Victor Bertheville et Anne-Marie Audriand.

## Conclusion – Le faste à crédit

- 1 CARRÉ, 2025.
- 2 LUCKETT et LACHAÏER, 1996. pp. 266-292.
- 3 AN, O<sup>1</sup> 891, n°213 et 214.
- 4 AN, O<sup>1</sup> 882, n°29.
- 5 AN, Minutier central, ET/XCI/1271, 27.XII.1790, inventaire après décès de Marie-Constance Lempereur, épouse de Pierre-Jean Brochant.
- 6 BAULEZ, 2021, pp. 71-92.

## SOURCES IMPRIMÉES ET BIBLIOGRAPHIE NON-EXHAUSTIVE

ALCOUFFE (Daniel) (dir.), *18e, aux sources du design : chefs-d'œuvre du mobilier 1650 à 1790*, catalogue d'exposition, Versailles-Dijon, EPV-Faton, 2014.

ALCOUFFE (Daniel), CARLIER (Yves) (dir.), *Nouveaux regards sur le mobilier français du XVIII<sup>e</sup> siècle*, actes de colloque (Versailles, château de Versailles, salle Marengo, 4-5 février 2015), *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2015, URL : <https://journals.openedition.org/crcv/13315>.

ALCOUFFE (Daniel), GRALL (Elisabeth), PERFETTINI (Jean), *Antoine Robert Gaudreaus : ébéniste de Louis XV*, Dijon, Faton, 2021.

ALLOUCHE (Sabine), « Le “marbre feint” aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2013, URL : <http://journals.openedition.org/crcv/13643>.

AUGARDE (Jean-Dominique), *Les Ouvriers du temps. La pendule à Paris de Louis XIV à Napoléon I<sup>er</sup>*, Genève, Antiquorum, 1996.

BALDI (Rossella), *Parcours horlogers de la famille Gagnebin au siècle des Lumières*, Neuchâtel, Alphil, 2024.

BAULEZ (Christian), « Ventes révolutionnaires à Versailles », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n°24, 2021, pp. 71-92.

BAYARD (Marc), BARBIER (Muriel) (dir.), *Arts en cours : les Garde-Meubles en Europe (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, actes de colloque (Paris, Mobilier national, 16-18 octobre 2019), Le Kremlin-Bicêtre, Mare & Martin Arts, Paris, Le Mobilier national, 2023.

BAYLY (Christopher) et al. (dir.), *The Birth of the Modern World*, Oxford, Blackwell, 2004.

BERTHOUD (Ferdinand), *Essai sur l'horlogerie ; dans lequel on traite de cet Art relativement à l'usage civil, à l'Astronomie et à la Navigation*, Paris, 1763.

BERTRAND (Pascal-François), *La peinture tissée. Théorie de l'art et tapisseries des Gobelins sous Louis XIV*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

BIMBENET-PRIVAT (Michèle), DOUX (Florian), et al., *Orfèvrerie française et européenne de la Renaissance et des Temps modernes : XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la collection du Musée du Louvre*, Dijon, Faton, Paris, Louvre éditions, 2022.

Bonnet (Xavier), « Les tapissiers ordinaires du roi (1666-1789) », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n°20, 2017, p. 75-95.

CARRÉ (Benoît), « La Casette de Louis XVI : Finances royales, pensions et économie domestique à la cour de Versailles », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2025, URL : <http://journals.openedition.org/crcv/40513>.

CASTELLUCCIO (Stéphane), « Les porcelaines orientales du Garde-Meuble de la Couronne de Louis XIV à Louis XVI », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n°15, 2012, pp. 45-70.

CASTELLUCCIO (Stéphane), *Le Garde-meuble de la Couronne et ses intendants du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éd. du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004.

COLBERT (Jean-Baptiste), *Lettres, Instructions et Mémoires de Colbert*, éd. Pierre Clément, Paris, Imprimerie

Impériale, 1868, t. V.

*Colbert : 1619-1683*, catalogue d'exposition, Paris, Ministère de la Culture, 1983.

COQUERY (Natacha), *L'Hôtel aristocratique. Le marché du luxe à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1998.

COQUERY (Natacha), *Tenir boutique à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle. Luxe et demi-luxe*, Paris, CTHS, 2011.

DA VINHA (Mathieu), *Au service du roi : Les métiers à la cour de Versailles*, Paris, Tallandier, 2015.

DA VINHA (Mathieu), *Dans la garde-robe de Marie-Antoinette*, Paris, RMN-GP, Château de Versailles, 2018.

DEMETRESCU (Calin), *Les ébénistes de la Couronne sous le règne de Louis XIV*, Lausanne, La bibliothèque des arts, 2021.

DIDEROT (Denis) et LE ROND D'ALEMBERT (Jean), *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, chez Briasson, David, Le Breton et Durand, 1751 (1<sup>ère</sup> éd.).

FÉLIBIEN (André), *Conférences de l'Académie royale de peinture et de sculpture pendant l'Année 1667*, Paris, chez Frédéric Léonard, 1699.

FÉLIX (Joël), *Finances et politique au siècle des Lumières*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 1999.

FENAILLE (Maurice), *État général des tapisseries de la manufacture des Gobelins depuis son origine jusqu'à nos jours, 1600-1900*, Paris, Hachette, 1903-1923, 6 vol.

GARCIA (Pierre), « Artistes, Artisans, les choses des formes et les formes des choses », *Figures de l'Art. Revue d'études esthétiques*, n°7, 2003, pp. 227-251.

GUIFFREY (Jules), « Liste des artistes et artisans employés à l'embellissement et à l'entretien des châteaux royaux de la maison du Roi », *Nouvelles archives de l'art français*, 1872, p. 90.

HAFTER (Daryl M.) (dir.), *European Women and Preindustrial Craft*, Bloomington, Indiana University Press, 1995.

HAMON (Maurice), « La Manufacture royale des glaces et Versailles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Versalia. Revue de la Société des Amis de Versailles*, n°20, 2017, p. 135-156.

HARU CROWSTON (Clare), *Fabricating Women. The Seamstresses of Old Regime France*, Durham, Duke University Press, 2001.

HAUTECŒUR (Louis), *Au temps de Louis XIV. Arts et artisans de France*, Paris, Vincent, Fréal et Cie, 1967.

HISSIER (Laurent) et SIEVERT (Daniel), *Dorure à Versailles, Art et Technique*, Paris, éd. Vial, 2021.

HUCHET DE QUENETAIN (Christophe), *Nicolas Besnier (1686-1754) : architecte, orfèvre du roi, directeur de la Manufacture royale de tapisseries de Beauvais, et échevin de la Ville de Paris*, thèse de doctorat en histoire de l'art, Paris 4, sous la dir. d'Alain Mérot, 2017.

KAPLAN (Steven L.), *La Fin des corporations*, Paris, Fayard, 2001.

LUCKETT (Thomas M.) et LACHAÏER (Pierre), « Crises financières dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, t. XXXXIII, n°2, avril-juin 1996, pp. 266-292.

LYON-CAEN (Nicolas), « “Au Petit Paradis” des Brochant : transmission et reproduction familiale », in BELLAVITIS (Anna) (dir.), *Mobilité et transmission dans les sociétés de l'Europe moderne*, Rennes, PUR, 2009, p. 245-262.

MAËS (Antoine), « L'ameublement du salon d'Apollon, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles*, 2013, URL : <https://journals.openedition.org/crcv/12144>.

MEYER (Daniel), *Le mobilier de Versailles : XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Dijon, Faton, 2002, 2 vol.

NICOLAY (Jean), *L'Art et la manière des maîtres ébénistes français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Pygmalion, 1976.

PILES (Roger de), *Abrégé de la vie des peintres, avec des réflexions sur leurs ouvrages, et un Traité du peintre parfait ; De la connoissance des desseins ; De l'utilité des estampes*, Paris, chez J. Estienne, 1699.

PILES (Roger de), *Cours de peinture par principes*, Paris, chez J. Estienne, 1708.

PRADÈRE (Alexandre), *Les Ébénistes français de Louis XIV à la Révolution*, Paris, Éditions du Chêne, 1989.

RIELLO (Giorgio), *Cotton. The Fabric that Made the Modern World*, Cambridge University Press, 2013.

NEWTON (William Ritchey), *Almanach de la Cour*, seconde édition, sl, chez l'auteur, 2020 [2017], édition électronique.

ROCHE (Daniel), *Histoire des choses banales. Naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles, XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1997.

ROCHE (Daniel), *La culture des apparences. Une histoire du vêtement (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 1989.

ROWLANDS (Guy), *The Financial Decline of a Great Power. War, Influence, and Money in Louis XIV's France*, Oxford University Press, 2012.

SAINT-AMAND (Imbert de), *Les femmes de Versailles : Les dernières années de Louis XV (1768-1774)*, Paris, Dentu, 1876.

SALVERTE (François comte de), *Les Ébénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle : leurs œuvres et leurs marques*, Paris, G. van Oest, 1923.

SAPORI (Michèle), *Rose Bertin, ministre des modes de Marie-Antoinette*, Paris-Versailles, Perrin-EPV, 2010.

SARMANT (Thierry) (dir.), *Créer pour Louis XIV : Les manufactures de la Couronne sous Colbert et Le Brun*, Milan, Silvana Editoriale, 2019.

SAULE (Béatrix) & ARMINJON (Catherine), *Sciences et curiosités à la cour de Versailles*, Paris-Versailles, éd. RMN-EPV, 2010.

SCOTT (Katie), *The Rococo Interior. Decoration and Social Spaces in Early Eighteenth-Century Paris*, Yale University Press, 1995.

SEGUIN (Joseph), *La dentelle : histoire, description, fabrication, bibliographie*, Paris, J. Rothschild, 1875.

SONENSCHER (Michael), *Work and Wages. Natural Law, Politics and the Eighteenth-Century French Trades*, Cambridge University Press, 1989.

VERLET (Pierre), *Le Mobilier royal français*, Paris, Picard, 1945-1990, 4 vols.



Gilet « Voltaire et Rousseau » (détail), vers 1790-1795, taffetas, fils de soie, filés argent, boutons en bois, Palais Galliera, 1962.108.385

**Avertissement : Ce document ne constitue pas une publication scientifique officielle mais est un publiereportage des bénéfices du sponsoring de KCG pour la base Prosocour et l'avancée des connaissances sur les arts et artisans actifs au château de Versailles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.**

## CRÉDITS

Centre de recherche du château de Versailles – 2026  
Directeurs de publication : Mathieu da Vinha et Benjamin Ringot  
Textes et recherches : Natasha Shoory  
Graphisme et mise en page : Delphine Desbourdes

Crédits photographiques :

© Château de Versailles / © Christophe Fouin : p. 3, 13, 15, 20, 37-38.  
© Château de Versailles / © Jean-Marc Manai : p. 5, 10, 19.  
© Merlin projects : p. 11.  
© RMN-GP (Château de Versailles) / © Franck Raux : p. 21-22.  
© RMN-GP (Château de Versailles) / © Gérard Blot : p. 23, 27.  
© Palais Galliera / Paris Musée : p. 5, 25-26, 48.  
© Victoria and Albert Museum, London: p. 5, 29.  
© Musée Carnavalet, Histoire de Paris / Paris Musée : p. 33.



---

**CHÂTEAU DE VERSAILLES**  
CENTRE DE RECHERCHE

---

---

**KCG FOUNDATION**